

Le temps de **parole**

**QUITTER LA POLITIQUE...
ET APRÈS ?**

DES EX-PARLEMENTAIRES TÉMOIGNENT



Comité de rédaction

David Birnbaum
Rita Dionne-Marsolais
Gérald Latulippe
Lise Lavallée
Nicole Léger
Agnès Maltais
Gilbert Paquette
Élodie Samson
Christine St-Pierre
Alexandra Takech

Erratum

Dans le dernier numéro de la revue *Le Temps de parole* (Vol. 24, n° 2, décembre 2025), une erreur s'est glissée dans la rubrique *En première lecture*, à la page 62.

Concernant l'ouvrage *Louis-Hippolyte La Fontaine (1808-1864) : luttes politiques et judiciaires*, veuillez prendre note que le directeur, M. Michel Morin, n'est pas l'ancien député de Nicolet-Yamaska (1994-2007).

Nous vous prions de nous excuser pour cette confusion et vous remercions de votre compréhension.

Le Temps de parole est publié par le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec avec la collaboration des services de l'Assemblée nationale.

Rédactrice en chef par intérim

Lise Lavallée

Collaboration

Stéphane Bergeron	Serge Geoffrion	Daniel Paillé
Manon Blanchet	Gérard Gosselin	Marc Picard
René Blouin	Marie Grégoire	Marc H. Plante
Etienne-Alexis Boucher	Janvier Grondin	Gilles Robert
André Boulerice	Normand Jutras	Denis Trottier
Louise Charbonneau	Michel Leduc	Dave Turcotte
Lucie Charlebois	Émilise Lessard-Therrien	
Françoise David	Guy Ouellette	

Révision linguistique

Marie-Michèle Emond
Marie-Ève Lapierre

Conception et réalisation

Direction des communications

Impression

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Secrétariat du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 2.39
Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 266-1101, poste 70344
Courriel : cepanq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/cepanq

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN (Imprimé) : 978-2-555-03623-9
ISBN (PDF) : 978-2-555-03624-6

Sources

À moins d'indication contraire, la plupart des photos proviennent du fonds de l'Assemblée nationale du Québec ou des ex-parlementaires eux-mêmes.

Site Internet du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

www.assnat.qc.ca/fra/cepanq

Tous les numéros depuis 2000 sont accessibles à cette adresse.

Table des matières

4 Éditorial

5 Mot du président

7 Témoignages

- 7** Défaite par Marie Grégoire
- 8** Projet de retraite : proche aidant par Marc Picard
- 9** Se donner le temps de renaître : entretien avec Émilise Lessard-Thérien
- 10** ... Et maintenant? par David Birnbaum
- 11** L'après-politique : le témoignage de Lucie Charlebois par Christine St-Pierre
- 12** Partir au bon moment : une décision mûrie et assumée par Nicole Léger
- 13** L'après-défaite par Denis Trottier
- 14** Les suites de la défaite de 2018 par Stéphane Bergeron
- 15** Il y a une vie après la politique! par Françoise David
- 16** La vie après la politique par Rita Dionne-Marsolais
- 17** Entrevue avec M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord (2003-2012)
- 18** Du provincial au municipal par Gilles Robert
- 19** Député pour un mandat par Gérard Gosselin
- 20** L'auto-trahison par Daniel Paillé
- 21** Départ de la vie politique par Louise Charbonneau

22 Conseil d'administration 2025-2026

23 Présidentes et présidents des comités du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec 2025-2026

24 Sous l'œil des photographes

- 24** Conférence présentée à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
- 26** Membres émérites 2025 et 2026
- 28 Le Cercle en action**
- 28** Changements au Comité des communications et à la rédaction de la revue *Le Temps de parole*
- 29** Modification de la loi et des règlements généraux du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec
- 31** Le Cercle des ex-parlementaires fait revivre le patrimoine politique du Québec
- 32** Activité soulignant le 85^e anniversaire du droit de vote le 26 septembre 2025 au musée de la Civilisation
- 33** Colloque « S'unir pour une parité durable » du Groupe Femmes, Politique et Démocratie

34 Les amitiés au sein du Cercle

- 34** L'amitié de Lyse Leduc, députée de Mille-Îles, et de Normand Jutras, député de Drummond

35 Je me souviens

- 35** Les Prix du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec : Jean-Noël Lavoie
- 39** Exposition : Il y a 25 ans, Bernard Landry devenait le 28^e premier ministre du Québec
- 40** Le Musée virtuel d'histoire politique du Québec

42 En première lecture

45 Dans la bibliothèque de...

- 45** Rita Dionne-Marsolais
- 47** René Blouin

48 Distinctions

- 48** Madame Pauline Marois, récipiendaire du Prix Coppieters 2025
- 50** Le Prix PDF Québec 2025 remis à madame Pauline Marois
- 51** M. Réjean Hébert fait Officier de l'Ordre du Canada
- 52** Remise de la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie à monsieur Stéphane Bergeron
- 54** M^{me} Véronique Hivon récipiendaire d'un doctorat honorifique de l'Université de Sherbrooke
- 55** L'Université du Québec en Outaouais rend hommage à Louise Beaudoin et Liza Frulla
- 57** M^{me} Agnès Maltais nommée Grande Québécoise par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec

58 Ex-parlementaires en action

65 Hommages aux ex-parlementaires décédé(e)s

- 65** Hommage à Élie Fallu
- 66** Hommage à Gabriel Loubier
- 67** Hommage à Jean-Paul Diamond
- 68** Hommage à Lise Bacon
- 70** Hommage à Claude Boucher

71 Souvenons-nous de...

- 71** Jean-Jacques Croteau
- 71** Guy Hardy
- 72** Robert Thérien
- 73** Jacques Tremblay

Éditorial



Lise Lavallée

Députée de Repentigny
(2014-2022)

Trois octobre deux mille vingt-deux : ma vie politique est maintenant terminée. Bien que ma décision de quitter la politique fût mûrement réfléchie, je n'avais pas anticipé l'« après », convaincue que j'aurais un autre défi à relever rapidement.

Le travail m'a toujours définie. Après avoir exercé la profession de notaire, à mon compte, pendant trente-cinq ans, j'avais ajouté à ma feuille de route huit ans et demi comme députée de Repentigny. C'est donc plus de quarante ans à travailler sans relâche pour répondre aux besoins des autres.

Pour moi, le mot « retraite » n'existait pas et, assurément, un autre projet se présenterait à moi, tout aussi stimulant, captivant et enrichissant.

Mais voilà donc que, dans les jours suivant l'élection de 2022, je pars en voyage, histoire de faire une coupure avec la politique. C'est à mon retour à la maison que je fais face au choc. Les jours, les semaines, les mois s'écoulent sans projets, sans défis, sans rien. Un sentiment de vide s'installe. Mon agenda est une suite de pages blanches. Je suis face au silence. Difficile pour quelqu'un qui a carburé au travail, au stress, aux défis.

Pour en rajouter, durant cinq mois de cette première année, les virus (Covid, rhume et trouble respiratoire) s'attaquent à mon corps alors que je suis en pleine quête de sens ! Deux semaines par mois, de novembre à mars inclusivement, je me retrouve K. O., clouée au lit, tentant de me remettre sur pied chaque fois. Je n'arrive pas à comprendre ce qui se passe alors que je suis assez combative face aux virus habituellement. Tout finit par passer, heureusement.

Qui suis-je ? Comment dois-je me définir alors que pendant tant d'années, j'ai été notaire à Repentigny et, par la suite, députée de cette même ville ? Mon plus gros défi était

de me redéfinir autrement que par le travail. Bien sûr, ça s'apprend, ça s'approprie, mais ça prend du temps. Partir à la rencontre de soi, après tant d'années à s'être oubliée, enivrée par un agenda surchargé, est en quelque sorte s'aventurer sur un chemin totalement inconnu, mais ô combien révélateur sur soi-même !

Lorsqu'on m'a proposé de devenir rédactrice en chef de la revue *Le Temps de parole*, j'ai accepté pourvu qu'on ajoutait au titre « par intérim », n'étant pas certaine de ce que je pouvais y apporter et ne sachant pas trop de quelle façon je pourrais relever ce défi.

Comme première édition, à l'approche du prochain rendez-vous électoral, d'actuels parlementaires se préparent à quitter le monde politique alors que d'autres subiront une défaite électorale, plus difficile à accepter toutefois. C'est à partir de cette prémisse que l'idée m'est venue de solliciter le témoignage d'ex-parlementaires afin qu'ils nous partagent leur propre expérience sur l'après-politique, l'objectif premier étant de sensibiliser les députés sortants à ce qu'ils pourraient ressentir après leur départ de la sphère politique.

Mes courageuses et courageux (c'est ainsi que je les appelle) ont accepté de prendre la plume, parfois pour une rare fois, afin de partager leur vécu à la suite de la sortie de cette bulle politique. Je les remercie toutes et tous. J'espère que la prochaine cohorte d'ex-parlementaires découvrira parmi ces partages des réponses à ce qu'ils pourront ressentir par moment, car on finit par découvrir qu'il y a une vie après la politique. Il faut juste se donner du temps.

Mot du président



Normand Jutras

Président du Cercle
des ex-parlementaires
de l'Assemblée nationale
du Québec

Député de Drummond
(1994-2007)

De l'Amicale au Cercle

Mon mandat de deux ans à titre de président du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec se termine déjà. Je suis fier du chemin parcouru au cours de ces deux années, en collaboration étroite avec les membres du Conseil d'administration et les présidents des comités que je remercie pour leur dévouement à la cause du Cercle.

Les progrès réalisés s'inscrivent dans la continuité d'un mouvement amorcé il y a quelques années lorsque l'Amicale des anciens parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec est devenue le Cercle des ex-parlementaires. Ce changement de nom a marqué le début d'une association désormais plus impliquée, plus dynamique et voulant mieux servir la démocratie.

Une des réalisations dont je suis le plus fier est la mise sur pied des présentations faites aux nouvelles et nouveaux arrivant(e)s sur le parlementarisme tel qu'il se vit au Québec et sur le déroulement des élections. Plus de quarante ex-parlementaires ont accepté de donner ces présentations bénévolement, et nous sommes en contact avec les organismes communautaires qui s'occupent de l'intégration des immigrants et les Centres de services scolaires qui voient à leur francisation pour organiser ces présentations. C'est là, une très bonne façon de mettre à profit les connaissances et l'expérience des ex-parlementaires.

Dans la même veine, nous avons entamé une collaboration avec le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) dans le but de faire des présentations avec les représentants de cet organisme, entre autres, auprès des jeunes, afin de les sensibiliser à l'importance d'exercer leur droit de vote.

Nous avons aussi contribué à améliorer les conditions de départ des députés sortants suite à une élection, que cela soit par choix ou à la suite d'une défaite. Ainsi, un guide de départ sera préparé par l'Assemblée nationale afin que les députés soient mieux outillés lorsqu'ils quittent en leur offrant des services d'orientation professionnelle. Des services d'aide psychologique continuent d'être offerts.

Nous avons négocié avec Beneva pour que, suite au départ de l'Assemblée, les ex-parlementaires reçoivent plus d'informations sur les différentes options de couverture possibles. En ce qui concerne la couverture rétroactive des ex-parlementaires ayant déjà quitté leurs fonctions, nous avons obtenu qu'une période de rétroactivité s'applique aux ex-parlementaires ayant quitté en 2022. Manon Blanchet était responsable de ce mandat.

Nous avons organisé des dîners-conférences au cours desquels nous avons reçu : Charles-Philippe David, Benoît Pelletier, Clément Gignac et Nicolas Marceau, ou encore des rencontres par Teams où nous avons été tenus au courant des travaux de rénovation du salon Bleu. Le mandat d'organiser ces activités a été confié à Raymond Bernier.

Il ne faudrait pas oublier la journée portant sur « l'intelligence artificielle et son impact sur le travail des députés », coorganisée par Marie Bouillé et Linda Goupil. Ce fut un véritable succès.

En 2025, nous avons modifié de nouveau notre loi constitutive et nos règlements généraux afin d'intégrer les présidents des comités à titre d'administrateurs au Conseil d'administration et de créer de nouvelles catégories de membre. Ce mandat fut réalisé par Manon Blanchette et Guy Ouellette, en collaboration avec la vice-présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Sylvie D'Amours et M^e Rachel Pominville que nous remercions.



Nous avons créé un comité des adhésions, lequel est présidé par Lise Thériault. Le but est d'assurer un meilleur suivi du membership, de sorte que nous avons maintenant 200 membres, une augmentation de 50 %. Nous avons aussi mis sur pied la catégorie des membres associés, soit des ex-parlementaires ayant siégé à la Chambre des communes et qui ont représenté une circonscription du Québec. Enfin nous avons aussi créé la catégorie des membres émérites, afin d'honorer celles et ceux qui auront soutenu l'Amicale et le Cercle depuis plus de 25 ans. Nous avons remis en main propre à chacun de ces membres, au nombre de 21, une épinglette spéciale pour souligner leur soutien continu.

Le Comité des femmes, présidé par Marie Malavoy, est toujours aussi actif. En février 2026, il présentait un mémoire à la commission des institutions sur la nécessité d'une loi sur la parité. Ce comité a par ailleurs mandaté un chercheur, Alexandre Dumas, afin de réaliser une étude pour expliquer les raisons qui motivent le départ des femmes de la politique. Son essai, avec les conclusions finales, devrait être publié au cours des prochains mois.

Le Comité des archives et des objets de mémoire, animé par Dave Turcotte, poursuit lui aussi un travail soutenu. Chaque année, une nouvelle exposition met en lumière un ex-parlementaire et l'empreinte qu'il a laissée sur le Québec. Pensons aux expositions consacrées à Félix-Gabriel Marchand, à Jean Lesage et à son « équipe du tonnerre », à René Lévesque. Cette année, c'est au tour de Bernard Landry, en collaboration avec la Société du patrimoine politique du Québec (SOPPOQ), d'être mis à l'honneur.

Le Comité sur le parlementarisme et la démocratie, dirigé par Marie Bouillé, a comme mission d'offrir l'expérience de ses membres à différents organismes afin de promouvoir la démocratie et aussi de favoriser le développement de relations du Cercle avec d'autres instances d'anciens parlementaires. Par ailleurs, nous avons été approchés par le Barreau du Québec et la Chambre des notaires, afin de collaborer avec eux à leur campagne publicitaire concernant l'État de droit. Le comité de Marie Bouillé a soumis au conseil d'administration du Cercle un projet de collaboration, mettant l'accent sur le travail qui se fait au Parlement concernant le rayonnement des institutions démocratiques. Ce projet a été soumis au Barreau du Québec et est en voie d'élaboration.

Le Comité des communications, présidé par Agnès Maltais, s'est donné comme mission que le Cercle des ex-parlementaires soit davantage présent dans la sphère publique. Il continue de superviser la production de notre revue *Le Temps de parole* qui, d'une édition

à l'autre, s'avère toujours d'une grande qualité. Merci à Caroline Simard qui a vu à sa production durant trois ans comme rédactrice en chef et bienvenue à Lise Lavallée, qui a pris la relève de Caroline.

En septembre 2025, le Cercle a eu l'opportunité de collaborer avec le Festival du Cinéma de la Ville de Québec (FCVQ) afin d'organiser une table ronde suite à la projection du film *Ms President*, un documentaire à propos de la première femme présidente de la Slovaquie. Plusieurs ex-parlementaires ont participé à ces échanges, soit M^{mes} Catherine Fournier, Véronique Hivon, Agnès Maltais et Lise Thériault. L'échange était animé par le directeur général du FCVQ, M. Hugo Latulippe, et a réuni près d'une centaine de personnes. Encore là, un grand succès.

L'année dernière, nous avons rendu hommage aux ex-parlementaires décédés au cours de l'année qui venait de se terminer. Une stèle commémorative fut installée dans le foyer du Parlement avec les noms et photos de ces ex-parlementaires. Cette année, nous en faisons davantage : une première cérémonie commémorative aura lieu au salon Rouge, à laquelle seront invités les parents des ex-parlementaires décédés au cours de la dernière année écoulée. Cette activité est sous la responsabilité de Guy Ouellette.

Une autre innovation, l'année dernière, fut l'organisation d'une première édition de *Plume et politique*, qui met en valeur les ex-parlementaires auteurs. Pour l'édition 2025, nous avions comme invité(e)s quatre de nos membres, soit : Louise Harel, Monique Gagnon-Tremblay, Catherine Dorion et François Gendron, pour qu'ils fassent part de leur expérience d'écriture. Ce fut un grand succès, très apprécié et, en conséquence, nous récidivons, en ayant comme invité(e)s les ex-parlementaires suivants : Christiane Pelchat, Lisette Lapointe et Matthias Rioux. À cette activité sont invités les gens du public.

Au moment de passer le flambeau, je mesure le long chemin parcouru et la vitalité du Cercle. Merci aux membres du Conseil d'administration et aux présidents des Comités, et à vous tous les membres pour votre confiance, votre engagement et votre amitié. Le Cercle est sur une intéressante lancée et joue de plus en plus le mandat qui lui est dévolu par l'article 7 de notre Loi constitutive, à savoir mettre les connaissances et l'expérience des ex-parlementaires au service de la démocratie, promouvoir les relations des ex-parlementaires avec les députés en exercice et favoriser le rayonnement des institutions démocratiques. Alors continuons en ce sens et souhaitons-nous « bonne chance » et « bon succès » pour la suite.

Témoignages

Défaite



Marie Grégoire lors de son assermentation en 2002.

Marie Grégoire

Députée de Berthier
(2002-2003)

Je m'en souviens comme si c'était hier.

Une soirée à tenir la tête haute pour m'assurer que toute l'équipe et la famille gardent le moral, malgré la défaite. Le sentiment d'échec immense et le poids de la responsabilité. J'avais déçu, mais il y aurait un temps pour ça ; pas ce soir.

Le lendemain, toutes les personnes venant vers moi pour m'expliquer le résultat, leur choix et celui des électeurs de la circonscription. C'était pour bien faire, mais ça ne rendait la situation que plus difficile à vivre.

Puis, cette promesse faite en des temps meilleurs. Celle de participer à une émission avec Louise Beaudoin et Line Beauchamp, deux collègues de débats de campagne électorale. Sur les trois, seule Line Beauchamp avait gagné.

En prenant la route vers Montréal, la digue a cédé. Je pleurais ma vie à un point tel que j'ai manqué un arrêt. La police m'a interceptée (quand ça va bien)... En ouvrant la fenêtre, l'agent de police m'a reconnu et vu mes yeux bouffis. J'ai poursuivi mon chemin, avec la compassion du policier et un avertissement.

Après m'être acquittée de cet engagement médiatique, le retour à la maison est doux. Un air de normalité jusqu'à ce qu'à l'heure du dodo, mon fils me dise : « tu m'avais dit t'engager en politique pour préparer un meilleur avenir pour ma génération, tu n'as pas terminé... ». Il avait tellement raison, mon bel ange, mais je me questionnerais plus tard sur le chemin à prendre pour réaliser cette promesse.

Quelques jours plus tard, je me suis rendue à mon bureau de circonscription une dernière fois, habillée « en mou » pour être certaine de ne voir personne. Une phase normale, j'imagine.

Malgré toutes ces peines et ces doutes, j'étais privilégiée. J'avais un travail. Éluë en partielle, j'avais eu cette option de la part de mon employeur. Le problème est que je n'en avais plus envie. Quelqu'un occupait ce poste depuis un an et le cœur y était moyennement.

J'ai donc entrepris de faire quelques rencontres et j'ai eu la chance, grâce à un ami, de rencontrer une personne qui deviendrait à la fois un nouvel ami et mon patron.

La suite me mènerait sur différents chemins. Celui des médias, de l'entrepreneuriat, du service public, mais plus jamais à ce jour, celui de la politique. La blessure est toujours trop vive. Cela dit, j'ai toujours tenté de respecter ma parole de maman. Je me suis engagée à l'école, dans des fondations, j'ai pris la parole toujours en souhaitant que le Québec soit l'une des meilleures sociétés pour les générations qui poussent. Là-dessus, je n'ai aucun regret.

Cela dit, je me demande souvent ce que ma vie aurait été sans cette brève incursion au salon Bleu. Il y a un prix à payer pour faire de la politique. Il est humain, financier. Il y a du pour et du contre. Mais une chose est certaine, on reste étiquetée qu'on le veuille ou non. C'est dommage que le service public, au sens noble du terme, ne soit pas plus valorisé. Et je sais que c'est encore pire aujourd'hui.

Projet de retraite : proche aidant



Dans les tribunes au salon Rouge.
Source : Jacques Boissinot

Marc Picard

Député de Chutes-de-la-Chaudière
(2003-2022)

Quitter la vie politique n'a jamais été une décision facile. Même dans les meilleures circonstances, il y a toujours une part de déchirement. J'ai souvent entendu d'anciens collègues raconter combien une défaite électorale pouvait être vécue comme un rejet, une blessure difficile à guérir. Pour ma part, j'ai eu la chance de partir au moment où je portais encore des projets et des espoirs pour l'avenir.

La politique, c'est un univers intense, parfois épuisant, mais tellement riche. Je garde en mémoire des journées qui resteront gravées à jamais : ma première entrée au salon Bleu, l'adoption de lois qui ont marqué notre société, comme celle sur le droit à la connaissance des origines pour les personnes adoptées, et surtout la *Loi concernant les soins de fin de vie*. J'ai voté en faveur de cette loi en pensant à ma conjointe, atteinte de sclérose en plaques, qui pourrait un jour en bénéficier.

Pendant près de vingt ans, les électeurs de Chutes-de-la-Chaudière m'ont accordé leur confiance. J'ai choisi d'être un député de terrain, loin des projecteurs, en me consacrant aux personnes vulnérables et aux proches aidants, dont la tâche est immense.

En 2022, j'ai pris la décision de mettre fin à mon engagement politique pour devenir proche aidant à temps plein auprès de ma conjointe, malade depuis 1997. Elle avait besoin de moi plus que jamais. Ce choix, mûrement réfléchi, m'a ouvert une nouvelle mission : celle de l'accompagner au quotidien, avec ses défis, ses moments de fatigue, mais aussi avec beaucoup d'amour et de tendresse.

Durant mes années au parlement, nous avons souvent parlé du rôle des proches aidants. Mais il faut le vivre pour en comprendre toute l'ampleur. Pendant trois ans, j'ai expérimenté ce que nous demandons à ces personnes dans notre société. Et jamais je n'ai regretté d'avoir quitté la politique pour offrir à ma conjointe les soins et la présence qu'elle méritait.

Le 30 octobre 2025, elle a choisi de recevoir l'aide médicale à mourir. Elle l'a fait avec une paix et une lucidité qui m'ont profondément marqué. Ce geste lui a permis de reprendre le contrôle de sa vie et de partir dignement, entourée de ses proches. Ce jour-là, j'ai mesuré toute la portée de cette loi que j'avais défendue.

Aujourd'hui, en regardant en arrière, je ressens une immense gratitude. La politique m'a permis de servir, de défendre des causes qui me tenaient à cœur et de participer à des décisions importantes. Mais ce sont surtout les rencontres humaines, les échanges sincères et la confiance des électeurs qui m'ont touché.

Je quitte cette vie publique avec le cœur rempli de reconnaissance. Fier du chemin parcouru, je garde précieusement en mémoire cette expérience unique, qui restera pour moi une source d'inspiration et un souvenir que je chérirai toujours.

Se donner le temps de renaître



Entretien avec Émilise Lessard-Therrien, députée de Rouyn-Noranda- Témiscamingue (2018-2022)

« La fin de la campagne électorale de 2022, ç'a été une claque dans la face », dit d'entrée de jeu Émilise Lessard-Therrien. Lors de l'été qui a précédé les élections, la question de la Fonderie Horne lui avait offert une visibilité exceptionnelle, faisant basculer l'enjeu régional en enjeu national. L'élan paraissait inarrêtable, au point où la défaite ne semblait pas être une option. La Coalition avenir Québec n'avait d'ailleurs nommé son candidat qu'à la fin août. La soirée électorale a ramené la réalité avec brutalité : « c'était un feu roulant... puis plus rien. Tout s'est arrêté. » En moins de deux semaines, il lui a fallu retourner à Québec, vider son bureau et l'appartement et commencer à vivre son deuil de son engagement.

Alors qu'elle a été élue à 26 ans, son mandat de députée est sa principale expérience professionnelle. Détenant un baccalauréat en enseignement, elle ne se voyait pas reprendre immédiatement le chemin des classes, la dynamique dans les écoles ayant beaucoup changé en quatre ans. Elle fait de la suppléance en art dramatique, ce qui lui permet de faire vivre la période de questions à des étudiants. Mais malgré cela, elle doit vivre le deuil de sa confiance et de sa compétence.

Au début, sortir de chez elle lui demandait du courage. Puis, un jour à l'épicerie, des citoyennes et citoyens offrent des témoignages de soutien, ce qui lui a fait beaucoup de bien. « La honte a changé de camp » au contact des gens.

Au passage, elle mentionne également que lorsqu'elle a été élue, sa fille aînée, Solène, n'avait qu'un an. Sa deuxième fille, Flora, est née en cours de mandat. « J'ai été plus longtemps députée/mère que mère tout court. » Avec le retour à la vie privée, elle a dû également se réapproprier sa maternité.

Puis, des invitations arrivent : panéliste au *Bilan* avec Paul Larocque, participation à l'émission *Le monde à l'envers* animée par Stéphan Bureau. « J'ai senti que ma parole avait encore de la valeur. Et j'ai découvert la liberté de parler pour moi-même. »

Après 2022, elle vise un retour rapide à l'Assemblée nationale et se lance dans la course à la co-chefferie de Québec solidaire. Elle occupe le poste six mois, puis s'en retire au printemps 2024. Sa sortie de la politique s'est donc faite en deux temps.

Par la suite, l'été 2024 a été sa période de renaissance, avec un retour à sa genèse : la ferme acquise avec son conjoint en 2016. Elle reprend alors ses études avec un DEP en production horticole, pour se donner des outils afin d'atteindre son objectif de vivre de l'agriculture et être sur la ferme à temps plein.

Elle retourne aussi devant l'Assemblée nationale à l'automne 2025, en compagnie d'une amie, Élisabeth Labelle, auteure de *Quand la politique fait fuir les femmes*. Elle ne franchit cependant pas la porte, mais elle prend une photo symbolique devant. « C'était la nouvelle moi dans le décor de l'ancienne moi. » Des souvenirs excellents demeurent. Au passage, elle mentionne la série *La candidate*, qu'elle a regardée avec beaucoup de plaisir.

Pour conclure notre entretien, on discute de la saisonnalité. Elle invite celles et ceux qui quitteront l'Assemblée nationale, comme elle a dû le faire, à respecter leur saison intérieure. Souvent, l'énergie humaine est guidée par le soleil. La vie suit les saisons. Si les élections surviennent à l'automne, rappelle-t-elle, l'hiver est un temps pour se poser et se laisser ainsi le temps de réémerger au printemps. Il faut laisser se déposer l'expérience pour que germe autre chose.



**Entrevue réalisée
par Alexandra Takech**
Coordonnatrice du Cercle
des ex-parlementaires
de l'Assemblée nationale du Québec

... Et maintenant ?



David Birnbaum

Député de D'Arcy-McGee
(2014-2022)

« Il me semble que les gens trouvent mes blagues un peu moins drôles ces jours-ci, et ça, s'ils se donnent le devoir même de les écouter jusqu'à la fin ! »

Un petit constat mélancolique et sûrement égoïste, mais voilà, ça exprime un peu l'ambivalence qui colore mon vécu en tant que parlementaire récemment retraité. Ce n'est pas une mince affaire de quitter la vie politique. Je trouve qu'il y a un aspect de cette vie publique qui s'impose par son absence une fois que cette réalité se termine : c'est l'attention portée à notre égard, à chacun de nos gestes, nos réactions, nos interventions. Que ça soit négatif ou positif, hélas, cette attention est un carburant pour nous, une motivation ainsi qu'une validation de notre travail et de notre implication. Bon, je ferais mieux de m'assumer : ce l'était pour moi, peut-être pas pour tous les autres.

Comment retrouver cette validation une fois que la période de questions ne fait plus partie de notre quotidien, que les invitations aux soupers communautaires s'arrêtent, que la porte d'entrée du Caucus est fermée pour toujours ?

Pas si facile que ça. Comme vous le savez, je n'étais pas premier ministre du Québec, même pas ministre. Tout de même, de me sevrer de mes huit ans à l'Assemblée nationale, terminés le 3 octobre 2022, reste

une étape à compléter. Lors d'une conversation que nous avons eue dans mes premiers mois de service, l'ancien premier ministre Jean Charest m'avait fait remarquer qu'il n'avait jamais rencontré un collègue élu qui n'a pas fait le constat que ces années de service étaient les plus fascinantes et valorisantes de sa vie. Moi aussi, j'arrive au même constat. Donc, de passer à la retraite s'est avéré un défi.

Comment continuer à contribuer ? Comment créer les « conditions gagnantes » pour faire en sorte qu'on se sente toujours pertinent, valorisé et bien branché à la vie ? Bon, je siège au sein de trois conseils d'administration d'organismes à but non lucratif, dont un en tant que président, je donne à l'occasion des conférences à un centre d'aînés, je suis chef bénévole dans une cuisine communautaire à Lachine, j'ai accompagné des gens en soins palliatifs durant mes douze premiers mois de retraite, ma conjointe (Hélène, aussi à la retraite) et moi revenons d'un agréable voyage au Japon... un peu de pickleball ici et là.

Une vie active, quand même, mais j'avoue... je vous avoue : je n'ai pas encore atteint le « *sweet spot* » de la retraite. On se fait souvent dire que la vie est un voyage continu de découvertes. D'accord ; j'essaie, admettons, avec un niveau de sérénité variable, de profiter de ce voyage !

L'après-politique : le témoignage de Lucie Charlebois



Lucie Charlebois

Députée de Soulanges
(2003-2018)

La phrase « Je ne te reconnais plus », exprimée par son époux deux ans après sa défaite électorale, demeure présente dans l'esprit de Lucie Charlebois, ancienne ministre du gouvernement de Philippe Couillard et ex-whip en chef sous Jean Charest.

Celle qui s'était aussi donnée corps et âme pendant quinze ans comme députée dans la circonscription de Soulanges a essuyé, en 2018, une cuisante défaite, battue par son adversaire caquiste Marilyne Picard avec plus de deux mille voix de majorité.

Lorsque je l'ai jointe dans le cadre de cet article pour livrer son témoignage, Lucie Charlebois n'hésite pas un instant : « Si mon expérience peut aider quelqu'un à se gérer, ça me fait plaisir », confie celle qui a perdu pied après son passage en politique. « J'avais toujours travaillé plus que la normale – 80 heures par semaine – je n'avais même pas le temps de voir mes petits-enfants ».

Du jour au lendemain, ce fut le vide dans tous les sens du terme : le bureau de comté qu'il faut fermer,

la tâche de dire adieu à ses proches collaborateurs, le téléphone qui ne sonne plus, l'agenda vide, les gens qui détournent le regard dans la rue. « Un maire a même fait semblant de ne pas me voir », se souvient-elle.

Pendant quelques mois, Lucie Charlebois a occupé le poste de chef de cabinet de la whip Nicole Ménard, à l'Assemblée nationale, mais le cœur n'y était pas et elle est retournée chez elle.

Les sentiments de rejet, de peine et de colère, en plus d'en vouloir à la terre entière, s'étaient installés. Lucie Charlebois se livre avec énormément de franchise et sans détour : pour soulager ses maux, elle confie s'être isolée et mise à boire, beaucoup trop. « J'étais dans mon garage, la musique dans le plafond, je décapais à la main mes panneaux d'armoire avec pour compagnie une bouteille de vin. » « Des amis étaient inquiets pour moi, je ne parlais plus et j'avais des drôles de pensées », se souvient cette femme d'ordinaire souriante et enjouée. Un jour, une prise de conscience s'est faite, mais cela a pris du temps.



Lucie Charlebois au piano.

Sobre depuis trois ans, Lucie Charlebois a dû puiser en elle pour retrouver un sens à sa vie, c'est-à-dire faire un examen de ses passions, de ses priorités personnelles et c'est alors qu'elle a pu faire les choix qui la rendent heureuse. Sa voix s'anime lorsqu'elle évoque ses huit petits-enfants avec qui elle entretient une belle complicité, tout en cultivant une passion pour le piano, instrument qu'elle pratique une heure par jour. Elle a aussi bien compris que ce n'est pas sa personne ou son travail de députée que les citoyens ont rejeté, mais sa formation politique, emportée par une vague de changement.

Les prochaines élections générales entraîneront des défaites certaines. C'est le lot de la politique. Le message de Lucie Charlebois aux député(e)s ; il faut se préparer maintenant à se refaire une vie et cela vaut aussi pour ceux et celles qui auront décidé par choix de ne pas se représenter. Ne pas s'oublier à travers la politique, savoir qui l'ont est, se stimuler intellectuellement, identifier des passions font partie de ses précieux conseils.

Mon ancienne collègue aime se remémorer cette phrase que Jean Charest nous répétait continuellement : « Après la politique, il y a la Vie... »



**Entrevue réalisée
par Christine St-Pierre**
Députée de l'Acadie (2007-2022)

Partir au bon moment : une décision mûrie et assumée



Nicole Léger

Députée de Pointe-aux-Trembles
(1996-2006 et 2008-2018)

J'aimerais vous partager ce moment de grande décision de quitter la vie politique. Bien que ce témoignage demeure mon propre vécu, il m'apparaît utile de l'exprimer, non pas comme un simple propos personnel, mais bien dans le but d'aider à la réflexion les parlementaires actuels ou futurs.

Mon père, feu Marcel Léger (ex-député et ministre) disait souvent qu'on sait entrer en politique, mais pas en sortir. La réflexion de sa sortie doit être aussi importante que celle de son entrée. Il n'y a donc pas des dizaines de manières d'en sortir. Soit les électeurs nous montrent la sortie, soit c'est notre propre parti politique ou ses militants qui nous le font savoir ou soit encore nous prenons nous-mêmes la décision de quitter.

La première façon, on ne peut rien y faire. On doit faire face à l'humeur des électeurs. J'ai souvent consolé des collègues de tous les paliers gouvernementaux, comme de tous les partis, de ne jamais rien prendre personnel. Facile à dire, mais c'est vraiment la réalité. C'est une question de contexte, de chef ou de parti et rarement à cause de nous-mêmes. Cependant, l'important est

d'avoir fait tout son possible pour être à la hauteur du mandat et d'avoir tout donné à la campagne électorale; le reste ne nous appartient pas. J'ai toujours eu cela en tête et j'ai tout de même gagné mes sept élections. J'ai été chanceuse. Il y a certaines de ces élections où bien des collègues perdaient leur circonscription pendant que moi je la gagnais encore. Ce fut déchirant. J'ai perdu des gouvernements et j'en ai regagné. De députée d'arrière-ban (*backbencher*) à ministre, d'opposition officielle, puis au 2^e groupe d'opposition, tous ces sièges ont été occupés lors de mes mandats. J'ai fait le tour, comme on dit, pendant mes 22 années comme députée et parlementaire. Ce fut tellement passionnant!

La deuxième porte de sortie, celle de se faire montrer cette porte par son chef ou son parti, c'est moins rose, mais c'est possible si vous n'êtes pas dans les priorités d'une nouvelle direction générale ou qu'une investiture est contestée. Pour l'éviter, il faut d'abord et avant tout être bien enraciné dans sa circonscription et participer activement à la vie militante. C'est inévitable à mon avis de s'assurer de cette base dont vous avez un peu de contrôle, tout au moins. Les vedettes au fort égo ou ceux qui n'aiment que le parlementarisme et la vie ministérielle sont évidemment à risque.

Pour la troisième porte de sortie, celle de se la choisir, une bonne réflexion est de mise. Parfois, on pourrait vous imputer de quitter pendant que le navire prend l'eau, ou encore une dissension avec votre chef, ou alors un manque de conviction. Bien d'autres véritables raisons sont également possibles, comme la famille, l'âge, le retour à votre profession d'antan, la proche aidance, etc. Ce qui est le plus important, selon moi, c'est d'avoir le contrôle du choix de votre date de départ et de votre message. En ce qui me concerne, c'est ce que j'ai fait.

Après une mûre réflexion durant la période des fêtes précédant l'élection générale d'octobre 2018, j'ai fait le choix de quitter la vie politique en disant tout de même que je terminerais mon mandat, et ainsi en faire l'annonce ce mardi 16 janvier 2018 en conférence de presse.

Ces 10 mois d'avance permettaient à la relève de prendre sa place et de regagner la confiance des électeurs qui me l'ont donnée depuis 1996. Pourquoi quitter? La passion y était toujours, mais la vie après la politique m'attirait, à l'orée de mes 65 ans. La famille, mon époux, le soutien à ma mère comme proche aidante, les voyages et surtout récupérer toutes ces innombrables fins de semaine et soirées consacrées aux citoyens que je représentais et aux plans d'action et d'instauration de mes dossiers nationaux ainsi que des tournées régionales qui me tenaient tout de même bien à cœur. Sans oublier les valises à faire, semaine après semaine, la longue route entre Montréal et Québec et l'actualité omniprésente qui me hantait chaque matin. Puis, j'étais la doyenne de l'Assemblée nationale avec mes 22 ans de vie politique. Comme critique de l'opposition officielle pour le Conseil du trésor, les dossiers des *juristes de l'État* et des *lanceurs d'alerte* m'ont bien occupé cette dernière année et ceux-ci m'ont comblé. J'en suis sortie la tête haute et très fière de m'être battue jusqu'au bout pour eux. Mon parti et les officiers m'ont grandement remercié. Cela m'a ému et m'a aidé à prendre cette décision du travail accompli après toutes ces années.

J'ai tout aimé de la vie politique, autant circonscription, parlementarisme, militantisme et vie ministérielle. Ce fut un immense privilège et je ne regrette rien de toutes ces belles années. Je reste toujours disponible comme mentor, formatrice et conférencière.

Les électeurs de la circonscription de Pointe-aux-Trembles resteront mes plus grands alliés de cette aventure démocratique. Je leur en suis reconnaissante et je les rencontre encore tous les jours, puisque j'habite toujours la circonscription et je reste leur *Nicole* pour eux. J'ai donc fait mon prénom. Puis, évidemment, les militants de Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est qui m'ont toujours choisie comme candidate et députée. C'est avec eux que tout a commencé. J'ai ainsi fait la conférence de presse dans ma circonscription, avec eux et les principaux leaders du territoire. J'ai quitté dignement sans que personne me montre le chemin ou la porte de sortie. J'ai fait ma route et j'ai laissé derrière moi des réalisations pour une meilleure qualité de vie aux citoyens de ma circonscription et à ceux de l'ensemble du Québec. Maintenant, que la relève fasse encore mieux!

L'après-défaite



Denis Trottier

**Député de Roberval
(2007-2014)**

Lors de ma dernière campagne électorale en 2014, mon adversaire était M. Philippe Couillard, qui est devenu premier ministre. Je savais que le défi était grand, mais j'étais confiant.

Après deux semaines de campagne, j'avais une avance de 8 % sur M. Couillard, selon un sondage effectué par le parti. C'était possiblement le résultat du travail que j'avais effectué les sept années précédentes auprès de mes électeurs et électrices.

Mais, lorsque la campagne du Parti québécois s'est mise à se détériorer, j'ai senti progressivement que le tapis me glissait en dessous des pieds.

Alors que le choix était de prendre soit pour le futur premier ministre, soit pour le futur député de l'opposition, le choix s'est fait rapidement et c'était compréhensible.

Je fus donc un des premiers à être déclaré défait lors de la soirée électorale. Alors que vous avez tout donné pour la campagne, fait 12 000 kilomètres, distribué 10 000 signets personnellement, du jour au lendemain, tout s'arrête. Les gens qui vous appelaient trois fois par semaine disparaissent complètement. Alors que vous étiez invité à plus d'activités que vous pouviez en accepter, vous n'êtes plus invité nulle part. C'est vous qui disparaissez.

Après quelques semaines de repos bien mérité, je me suis fait imprimer des cartes d'affaires, en devenant consultant. J'ai rencontré plein de gens, d'organismes, de municipalités, etc., jusqu'au moment où j'ai dû me rendre compte que ça ne donnerait rien. J'ai eu zéro contrat. Personne ne voulait faire préparer un document, occuper une fonction ou autre, par le gars qui avait été l'adversaire du premier ministre.

Ce n'est pas facile à accepter, tant sur le plan financier qu'émotionnel, mais c'est la réalité. J'ai donc repris mon travail de bénévole dans plusieurs organisations.

Je conserve tout de même un excellent souvenir de mes sept ans comme député de la circonscription de Roberval. Ce fut pour moi un privilège et je remercie toute la population de m'avoir fait confiance.

Les suites de la défaite de 2018



Stéphane Bergeron

Député de Verchères
Assemblée nationale
(2005-2018)

Député de Verchères (1993-1997),
Verchères-Les Patriotes
(1997-2005) et Montarville
(2019-2025) à la Chambre
des communes

Quelques semaines avant la fin des travaux parlementaires de la 41^e législature, j'avais prononcé quelques mots en Chambre à l'intention de mon successeur de l'époque à titre de ministre de la Sécurité publique, M. Martin Coiteux, qui avait déjà annoncé qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat au terme de celle-ci. Lui et les autres collègues qui avaient pris la même décision, disais-je alors, savaient qu'ils ne seraient pas de retour à l'Assemblée nationale, ce dont celles et ceux qui allaient de nouveau briguer les suffrages ne pouvaient avoir l'assurance...

Il existe une belle et sympathique tradition, tant à Québec qu'à Ottawa, par laquelle on permet aux parlementaires qui ont choisi de ne pas se représenter de prononcer quelques mots d'au revoir dans les derniers jours de session, avant la fin des travaux parlementaires d'une législature. Celles et ceux qui remettent leur sort entre les mains de l'électorat ne disposent pas directement de cette dernière

occasion de faire leurs adieux à l'institution, à leurs collègues, de même qu'à leurs concitoyennes et concitoyens. C'est, je dirais, le premier deuil qu'il nous faut faire lorsque le sort des urnes nous est défavorable.

Lorsque cela survient, quelques heures, voire quelques jours, sont nécessaires pour assimiler complètement la nouvelle et ses implications, tant pour soi-même que pour les proches et les membres du personnel. L'Assemblée nationale, tout absorbée par l'impératif que constitue l'accueil des nouveaux élus, prend aussi plusieurs heures, voire quelques jours, avant d'assurer un suivi adéquat auprès des parlementaires défaits. Or, le temps est un luxe dont on ne dispose plus quand les électeurs nous renvoient à la maison... En effet, une course effrénée contre la montre s'était amorcée avant même qu'on ait complètement réalisé ce qui s'était passé!

On prend donc un certain temps avant de se mettre véritablement en branle, ce qui ne se fait pas sans heurts, puisque tout est effectué dans la précipitation, pour ne pas dire en panique. Par manque de temps et/ou d'information, on passe notamment à côté d'un régime d'assurances auquel on a pourtant droit, on détruit ou l'on expédie au recyclage des documents qui auraient davantage trouvé leur place aux archives de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale... C'est que les bureaux doivent être fermés au bout de deux semaines!

D'une certaine façon, on ne réalise pas encore complètement ce qui s'est passé, car on est toujours dans l'action, entouré des membres de l'équipe. Le choc est donc d'autant plus brutal une fois la fermeture des bureaux complétée. Littéralement du jour au lendemain, on passe d'une course à tombeau ouvert à l'arrêt complet; d'une dynamique de groupe survoltée à une désespérante solitude. L'agenda, habituellement

surchargé, devient tout à coup diablement clairsemé et nombre des personnes desquelles on se croyait proche sont désormais aux abonnés absents. On est soudainement pris d'un grand vertige...

Et pour quelqu'un, qui, comme moi, a fait son entrée très jeune dans le monde politique (stagiaire parlementaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant dès la sortie de l'université, attaché politique et conseiller parlementaire du député François Beaulne, député fédéral, puis député à l'Assemblée nationale), la question qui se pose inévitablement c'est : « Que vais-je bien pouvoir faire d'autre ? »

Fort heureusement, par un étonnant concours de circonstances, je suis devenu, à peine un mois après ma défaite électorale, secrétaire général du CÉGEP de Rimouski, ce qui fut doublement salutaire pour moi. De fait, j'ai eu l'occasion, d'une part, de me prouver à moi-même que j'étais tout à fait en mesure de relever de nouveaux défis dans un domaine bien différent de la politique, mais cela m'aura aussi permis de tourner rapidement la page sur cet épisode difficile que je venais de traverser. Il n'y a rien de tel, en effet, pour éviter de ruminer sur ses malheurs, que de prendre une certaine distance par rapport aux occasions d'épanchement et de saisir à bras-le-corps de nouvelles tâches et de nouveaux dossiers!

C'est une expérience que j'ai adorée, si bien que j'étais convaincu que je terminerais ma carrière professionnelle dans ces fonctions. Mais, comme c'est souvent le cas, le destin en a décidé autrement... Je croyais en avoir terminé avec la politique, mais il est vite apparu que la politique n'en avait pas tout à fait terminé avec moi...

Il y a une vie après la politique !



Françoise David

Députée de Gouin
(2012-2017)

J'ai quitté la vie politique en janvier 2017, complètement épuisée. Je ne rêvais que d'une chose : dormir. Ce que j'ai fait durant plusieurs semaines. Puis, je suis partie en Afrique du Sud avec mon amoureux. On y rejoignait des ami(e)s fort impliqués dans la vie communautaire, sociale et écologiste du pays. On ne se refait pas ! Et ce fut un séjour fabuleux, ressourçant ! Un beau commencement pour une retraite active.

J'ai aimé mon passage à l'Assemblée nationale. Mais que de défis ! J'ai tenté de pratiquer le plus possible une approche politique transpartisane. Avec certains succès, dont le plus connu est la loi afin de protéger les droits des locataires aînés. J'ajoute que le rôle de députée de circonscription n'a comporté, pour moi, que des moments heureux. Je m'estime privilégiée d'avoir pu construire des relations très harmonieuses avec les organismes culturels et communautaires de mon comté. Lorsque j'ai pris la décision de quitter, ce qui m'a attristée a été le sentiment d'« abandonner » mes concitoyennes et concitoyens de Gouin. Je suis certaine que vous comprenez cela !

Je n'avais aucun projet précis en quittant la vie politique. Aucune attente, sinon de pouvoir passer du temps avec ma nouvelle petite-fille des Îles-de-la-Madeleine. Je prenais ma retraite et donc, ne souhaitais pas d'offres d'emploi. Mais alors, étais-je anxieuse à l'idée que, peut-être, je m'ennuierais ? Honnêtement : non. Un peu comme si je me doutais que la vie allait m'apporter de nouveaux défis. Lesquels ? Aucune idée...

Après six mois de farniente total, je suis allée voir Amnistie internationale, un organisme que j'aimais beaucoup, pour demander à la directrice d'alors si je pouvais être utile à quelque chose, bénévolement. À l'automne 2017, j'ai donc été porte-parole de la campagne annuelle d'Amnistie internationale : Écrire, ça libère ! Puis, j'ai fait du commentariat à l'antenne de Radio-Canada. Une fois par semaine, car je ne voulais pas en faire davantage. Je continuais de savourer le plaisir de me lever à l'heure que je voulais, de « triper » avec mes petits-enfants, de lire plus, de voir des films à n'importe quelle heure, de parcourir souvent les allées du Jardin botanique... quel bonheur ! Je le dis aux collègues qui craignent un peu un sentiment de vide, au moment de prendre leur retraite : ayez confiance, les personnes retraitées sont très en demande, car elles ont du temps !

Justement, le Mouvement démocratie nouvelle qui plaide pour une réforme du mode de scrutin m'a approchée : est-ce que j'acceptais de siéger sur son conseil d'administration ? Une rencontre aux cinq semaines... Vous savez ce que c'est : j'y suis restée finalement trois ans. J'ai mis beaucoup de temps à appuyer le formidable Jean-Pierre Charbonneau et son équipe, et puis, j'ai quitté. J'avais besoin de retrouver du temps pour moi, ma famille, mes ami(e)s et un projet de livre piloté par Lisa-Marie Gervais, journaliste au Devoir.

Tout ce temps-là et encore aujourd'hui, j'ai donné un bon nombre de conférences, j'ai eu le bonheur de connaître des militantes et des militants bien plus jeunes que moi dans des organisations féministes, communautaires et syndicales, je suis restée « connectée » aux nouvelles réalités qui nous inquiètent et devraient nous convier à agir, chacune et chacun à notre façon.

J'ai de la chance : ma santé est bonne. Je peux donc, à mon rythme et à ma façon, continuer d'être ce que j'ai toujours été : une militante sociale, encore plus que politique. Contrairement à d'autres femmes et hommes de mon âge, je ne suis pas seule. Mon conjoint et moi formons un couple uni depuis 40 ans. À entendre des personnes de mon âge parler de leur solitude, je me dis que là aussi, j'ai de la chance !

En fait, si j'ai un motif (ou plusieurs !) d'inquiétude, il a trait à l'état du monde en ce moment. Je suis inquiète surtout pour mes cinq petits-enfants. C'est ce qui me motive à poursuivre, avec de jeunes militants et militantes, des combats sociaux, féministes et écologistes. Je ne dirige ni n'organise plus rien... et c'est très bien ainsi ! Mais de jeunes féministes et autres militantes et militants savent qu'elles et qu'ils peuvent compter sur moi. Dans la mesure de mes moyens, de mon état de santé et de mon énergie, qui n'est plus la même qu'avant.

Il y a vraiment une vie après la retraite ! Les bonnes causes ne manquent pas ! Évidemment, mon témoignage est celui d'une femme qui a quitté la vie politique à 69 ans, et donc très loin de vouloir occuper un nouvel emploi. Je souhaite tout de même à celles et à ceux qui me liront d'être confiants quant à leur avenir, car la société québécoise a besoin de nous toutes, de nous tous.

La vie après la politique



Rita Dionne-Marsolais

Députée de Rosemont
(1994-2008)

Quand je me suis présentée en politique, je pensais y réaliser deux mandats. J'en aurai fait quatre ! Comme quoi la vie politique réserve des surprises. Quand j'ai pris la décision de quitter, j'étais épuisée. Je me suis rendu compte qu'en politique, il fallait une bonne santé. Le reste avait plus ou moins d'importance.

De retour dans la vie civile, il y a eu une grande impression d'oisiveté. Après avoir vécu avec un agenda serré et du support administratif, je me suis retrouvée isolée. Comme cela arrive quand l'adrénaline disparaît, les maux ressortent. Un par un, on se rend compte que les années ont passé et que notre corps les avait écartées : pas le temps. Maintenant, elles me rattrapent.

En politique, la réflexion est difficile à cause de la rapidité des événements, des urgences médiatiques et des projets de loi qui se bousculent souvent. Dans la vie civile, j'avais le temps de réfléchir. Enfin, je retrouvais mes façons d'être. Malgré cela, un grand vide m'envahit. Celui de ne plus avoir d'obligations ni de contraintes. Celui de penser que nous ne sommes plus personne parce que le téléphone ne sonne plus.

Il m'a fallu trois ans pour retrouver ma santé. C'est énorme, mais j'ai trouvé que cela avait passé quand même assez rapidement. Pourtant, j'avais réussi une vie professionnelle fructueuse avant de me lancer en politique. Après quatorze ans, elle avait été oubliée.

Mes anciens collègues de la vie civile étaient passés à autre chose. J'ai dû prendre mon bâton de pèlerin et retrouver ceux que j'avais perdus de vue, bien que plusieurs m'avaient encouragée en participant à mes soirées de financement. Mes collègues de l'Assemblée nationale

me manquaient également. Le vide autour de moi était immense, malgré le fait que mon mari était ravi de retrouver son épouse « pour lui tout seul ». Alors, je me suis mis en frais de rebâtir mes amitiés.

J'ai commencé par mes amis parlementaires et j'ai joint ce qui se nommait alors « l'amicale des anciens parlementaires ». Bien sûr que mes choix politiques n'ont pas changé, mais les personnes côtoyées durant ces années m'ont fait apprécier les députés/ministres d'en face. Je les ai découverts avec d'autres yeux que « partisans ». Graduellement j'ai retrouvé la confiance et peut-être le courage de reprendre contact avec mes amies de la société civile. J'avais évité de contacter mes amies professionnelles pour ne pas créer une apparence de conflit d'intérêts parce que certaines amies très proches étaient devenues des personnalités juridiques ou autres. Maintenant je pouvais leur parler, les voir et partager de bons moments avec elles. Cela a requis un gros effort, mais, comme cela a été bénéfique. Mes vrais ami(e)s étaient toujours là. Quel bonheur de les retrouver !

Ensuite j'ai voulu voir le monde dont je n'avais vu que par quelques bribes dans mes fonctions politiques. Là, je voulais poursuivre certaines découvertes et mieux comprendre les enjeux mondiaux. J'ai beaucoup voyagé et j'ai amélioré ma compréhension du monde.

Enfin, le reste fait partie de mon histoire. En terminant, la vie ne s'arrête pas quand on fait de la politique. Elle prend un certain virage. Quand on quitte la politique, quelle qu'en soit la raison, c'est une nouvelle vie qui commence. Elle est différente, mais tout aussi passionnante si on y met les efforts adéquats et si on aime notre vie !

Entrevue avec M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord (2003-2012)



M. Grondin avec son épouse
M^{me} Francine Bissonnette
le 11 décembre 2025
à l'Assemblée nationale.

À la suite de l'appel à témoigner qui a été lancé aux ex-parlementaires en vue de rédiger le prochain numéro de la revue *Le Temps de parole*, M. Janvier Grondin m'a contactée pour partager son expérience.

Il explique avoir pris la décision de ne pas se représenter aux élections de 2013 de manière positive et avoir vécu la transition sans difficulté. Bien qu'il ait adoré son rôle de député et la possibilité d'aider ses concitoyens, il reconnaît que les campagnes électorales étaient éprouvantes, ce qui a motivé son choix de se retirer. Il en profite pour saluer le travail remarquable de son équipe en circonscription, et souligne qu'ils sont toujours en poste (en 2025)!

Il a accepté de me rencontrer à l'Assemblée nationale pour me parler de son expérience de l'après-politique. Il était accompagné de son épouse, M^{me} Francine Bissonnette. En parcourant les couloirs avec lui, il était évident que les parlementaires et le personnel étaient heureux de le croiser et de lui adresser leurs salutations.

À la question : « Comment avez-vous vécu l'après-politique? », M. Grondin répond sans hésiter : « Bien, car je ne suis jamais sorti de la politique! » Même après son départ de l'Assemblée nationale, il a continué de recevoir des appels de citoyens et de leur répondre en offrant son aide. Il a collaboré avec son successeur, M. André Spénard, et soutient encore, à l'occasion, le député actuel de Beauce-Nord, M. Luc Provençal. Pour lui, aider les autres est naturel.

Son épouse confirme qu'il n'a jamais vraiment quitté la politique et qu'il continue de s'impliquer activement. Lorsqu'il a annoncé qu'il ne se représenterait pas, elle croyait qu'il serait davantage présent à la maison. Or, elle a rapidement

constaté, mais sans grande surprise, que son engagement demeurait intact. Elle souligne qu'il ressent un besoin constant de participer et de contribuer à sa communauté.

Ses conseils aux parlementaires sortants

Pour celles et ceux qui quitteront la politique après les prochaines élections, M. Grondin offre ce conseil : « Un échec n'est jamais un échec. En politique, soit tu gagnes, soit tu perds. Si tu perds, dis-toi que tu as essayé, que tu as foncé. C'est une acquisition d'expérience, pas un échec. »

Il rappelle qu'il est essentiel de ne pas rester seul ni de s'isoler. Il encourage les parlementaires sortants, par choix ou à la suite d'une défaite, à s'engager comme bénévoles dans des causes qui leur tiennent à cœur, car la société a besoin de personnes impliquées. Une défaite électorale est un moment difficile, mais elle n'est que temporaire et finit toujours par passer.

« J'ai confiance en la vie, elle fait toujours son chemin », conclut-il. Et il illustre sa pensée par une image : « Dans une auto, le rétroviseur mesure 10 pouces, mais le pare-brise est beaucoup plus large. Il faut regarder en avant. »



Entrevue réalisée par Alexandra Takech

Coordonnatrice du Cercle
des ex-parlementaires
de l'Assemblée nationale du Québec

Du provincial au municipal



Gilles Robert

Député de Prévost
(2008-2012)

En septembre 2012, j'ai perdu ma fonction de député à la suite d'une courte défaite électorale. J'ai occupé le poste de député péquiste de la circonscription de Prévost de 2008 à 2012. Mon engagement en politique ne s'appuyait pas sur un plan de carrière, car je suis issu du journalisme et de l'enseignement. La défaite m'a évidemment secoué et le téléphone ne sonnait plus au lendemain du scrutin. Je dois préciser que le comté de Prévost avait changé de nom en 2012 en étant dorénavant désigné sous le vocable de circonscription de Saint-Jérôme.

On se sent un peu isolé après un choc électoral. On se demande ce qui va nous arriver et notre confiance est mise à rude épreuve.

Âgé de 57 ans, c'était un peu tôt à mon sens pour songer à une retraite complète. J'avais toutefois besoin de bien réfléchir afin de prendre les bonnes décisions. Ancien journaliste à l'hebdomadaire L'Écho du Nord, on m'a offert une chronique que je pouvais orienter sur différents sujets. Ce petit travail bénévole m'a fait du bien. Ce qui m'a aussi beaucoup aidé, c'est l'appui de ma conjointe et de mon fils, qui m'ont encouragé à me remettre en action.

Après quelques mois de recul, j'ai effectué un retour comme enseignant en histoire au secondaire, à l'école l'Académie Lafontaine. Ce retour aux sources à temps partiel m'a remis sur les rails, mais un nouveau

rendez-vous politique m'attendait avec une implication sur la scène municipale à Saint-Jérôme, ma ville natale. Un an à peine après le scrutin provincial qui m'avait échappé, j'ai donc accepté de voir à nouveau mon visage sur des pancartes électorales... Élu à titre de conseiller municipal en novembre 2013, j'ai poursuivi ce périple politique durant deux mandats, soit jusqu'en 2021.

Le défi était de taille, car nous succédions à une administration municipale controversée. J'ai alors joué un rôle très actif comme maire suppléant et membre du comité exécutif de la ville. S'impliquer en politique municipale requiert une approche très différente comparativement au rôle de député. On parle ici du niveau politique le plus près des citoyens. Bon an mal an, des défis concrets interpellent l' élu municipal, car le citoyen se sent concerné par des préoccupations, telles que les taxes, le déneigement ou l'état de la chaussée.

J'ai mis fin à ma carrière d'enseignant en 2016 et je pense que le fait de combiner des tâches de pédagogue et de politicien municipal à temps partiel m'a bien préparé à la retraite.

L'important, somme toute, est de continuer à s'impliquer et à être actif dans des domaines qui nous plaisent. On peut penser que le ciel nous tombe sur la tête lorsqu'on subit une défaite électorale, mais ce n'est certainement pas une fin en soi...

Député pour un mandat



Gérard Gosselin

**Député de Sherbrooke
(1976 -1981)**

À l'automne 1976, je sortais d'une période d'implication particulièrement intense dans ma communauté. Dix ans plus tôt, je terminais mon cours classique au Séminaire de Sherbrooke. Je dois à ces études, axées sur l'humanisme chrétien, mon ouverture au monde et mon désir d'engagement. Après quelques années d'enseignement, je me suis orienté vers l'action communautaire. Engagement tous azimuts dans l'éducation populaire : campagne publique de sensibilisation avec l'Association d'économie familiale de l'Estrie et les Services juridiques populaires (nouvellement créés), en vue d'éradiquer certaines fraudes qui faisaient des ravages dans les populations plus vulnérables. Je me désignais volontiers comme « avocat populaire ». Puis, une opération d'éducation populaire s'ensuivit, dans le domaine des droits collectifs. Dans cette période, j'ai été le principal initiateur de la mise en place d'une coopérative de services funéraires, dont je fus également le président.

L'opportunité se présentait d'offrir ma candidature pour être candidat à l'élection du 15 novembre 1976, qui allait porter le Parti québécois au pouvoir.

J'étais à peine connu dans les instances du parti, mais je commençais à l'être sérieusement dans la population, ce qui me donnait l'audace de me présenter. Le désir de servir, avec un sens sûr du bien commun, était ce qui me motivait. J'allais m'y engager à fond dans toute ma personne, apprenant sur le tas les aléas du métier de député.

Au lendemain de mon élection, je me suis consacré à la tâche, dans un engagement sans réserve. Marié depuis cinq ans, ayant déjà deux enfants (nous en aurons un troisième à mi-mandat), je n'avais pas imaginé tout ce que cela pouvait commander d'exigences dans notre vie de famille. Mon épouse m'accompagna du mieux qu'elle le put. Moi, je m'efforçais d'exercer mes rôles parentaux dans des conditions de débordement constant.

Dès l'abord, je me suis impliqué sur les dossiers qui commandaient l'attention. Je rencontrais régulièrement les officiers des ministères opérant en région, me rendant disponible à des rencontres de travail, animant les recherches de comités de travail mis en place pour soutenir l'action du député. La rencontre des gens à mon bureau de comté et l'expérience de ma propre famille me donnaient un souci particulier et m'engageaient à promouvoir les politiques à la famille, dossier pour lequel j'avais reçu un mandat de mon caucus. J'y aurai travaillé, avec le sentiment d'être à contre-courant, sans être en mesure de m'y employer comme j'aurais voulu ou d'obtenir les gains que j'avais espérés. À l'occasion d'une commission parlementaire, j'avais réclamé la mise en place d'une politique familiale globale.

Ce souci des autres, du bien commun, m'a toujours habité. Il m'habite encore, 45 ans après avoir quitté

la fonction. Je n'aurai fait qu'un mandat. Mais je porte toujours les mêmes préoccupations.

J'ai dû prendre plus d'une dizaine d'années après la politique active à me guérir des conditions d'épuisement et du relatif isolement auxquels la politique m'avait conduit. J'ai repris le collier comme enseignant pour des contrats de courte durée, qui m'ont amené dans d'autres régions, du Québec ou du Canada. J'ai été commissaire au Bureau d'audiences sur l'environnement (BAPE) pour un court mandat; divers contrats de recherche ou de rédaction ou d'enseignement... Finalement, à l'heure de la retraite (65 ans), je suis devenu arboriculteur à mon compte, faisant pousser toutes sortes de variétés d'arbres sur la modeste propriété où j'habite depuis 40 ans, dans la campagne de Coaticook, en Estrie. Une nouvelle passion pour soigner les engagements trop intenses dans mon action communautaire et ma vie en politique. Je peux me réjouir, avec mon épouse Cécile (51 ans de mariage), du foyer qui est le nôtre avec nos quatre enfants, et nos dix petits-enfants. Notre fierté!

Je garde une grande fierté de ma contribution comme député, fût-ce pour un seul mandat! Je suis infiniment reconnaissant à la vie de m'avoir permis de vivre un si bel engagement : une expérience inestimable.

J'y ai acquis une conscience « à vie » sur la nécessité de travailler à « changer le monde », un parti-pris de mes jeunes années! J'y travaille encore avec la même confiance hardie, le même élan. Même si l'énergie n'est plus la même, il m'en reste assez pour faire encore ma part.

L'auto-trahison



Au moment de l'annonce en 2013.

Daniel Paillé

Député de Prévost,
Assemblée nationale
(1994-1996)

Député d'Hochelaga,
Chambre des communes
(2009-2011)

Ma vie professionnelle s'est étendue sur plus de quarante années. Pourtant, dans la mémoire collective, seules six années semblent avoir compté : celles où j'ai occupé la scène politique. Comme si, avant et après, je n'existais pas. Cela illustre bien la force d'attraction de la politique, mais aussi son caractère impitoyable.

J'ai vécu trois moments euphoriques et autant de descentes. Un jour, c'est ton tour.

Il faut avoir une conviction profonde pour tout laisser de côté et se lancer en politique. Le seul désir d'avoir « sa face sur le poteau » ne suffit pas.

En 1994, j'ai répondu OUI à l'appel de Jacques Parizeau. L'objectif était immense : édifier un pays. Mais à peine un an plus tard, le rêve s'est brisé avec la défaite référendaire.

Que la marge ait été si faible n'a rien changé ; j'avais raté. Comment un peuple peut-il se dire NON ? Les justifications se sont multipliées, mais je ne pouvais pas comprendre pourquoi notre conviction n'était pas partagée.

L'idéal était alors brisé. Puis, s'ajouta un désaccord fondamental avec le nouveau premier ministre sur la responsabilité ministérielle. En 1996, je suis rentré chez moi, en mettant sous le boisseau le sentiment d'échec. Je devais rapidement « me revirer de bord », retrouver ceux qui restaient dans la maison et replonger professionnellement. Pas facile, pour un indépendantiste, de réintégrer le capitalisme !

Daniel pouvait attendre, mais Paillé devait bouger, agir, produire. L'agenda était vide, il fallait le combler, lucrativement et au plus vite. Les états d'âme attendraient.

On ne m'y reprendrait pas... et pourtant.

Une rencontre fortuite dans un corridor réouvrit la porte. Pourquoi ne pas accepter, cette fois sur la scène fédérale, l'occasion de rallumer la flamme ? Ce fut une belle et douce victoire en 2009, en apparence facile, dans un comté SÛR !

Puis, en 2011, vint l'homme qui marchait littéralement sur les eaux : « Jack » !

Autant l'issue référendaire m'avait tenu sur le qui-vive, autant la vague orange de 2011 m'a renversé. Pourtant, les signaux ne mentaient pas : des regards fuyants au cours de la dernière semaine de campagne ou la recherche du nom de « Jack » sur le bulletin de vote... dans Hochelaga ! Je n'ai rien vu venir. « Ben non, pas jusqu'ici, quand même... » Eh oui !

Comme un lendemain de brosse, certains électeurs revenaient frapper à la porte du député : « Comment ça, tu ne peux pas m'aider ? – C'est parce que j'ai perdu... – Ben là... » et s'en suivait quelques expressions bibliques !

J'ai froidement transféré les dossiers à la nouvelle députée. Mes gens devenaient les siens. Cette défaite brutale n'était pas la mienne, elle était collective.

Rentré chez moi et vite passé à autre chose, j'étais quasi rasséréné. Avec le temps, la maisonnée s'était vidée, les vies se développaient magnifiquement ailleurs. J'aurais dû en faire autant.

La présence du Bloc à Ottawa fut fragilisée et même questionnée. Mais je me suis entraîné dans l'illusion de pouvoir encore aider.

Le leadership gagné, mon plan était clair, cartésien. Rebâtir le parti, convaincre les membres à nouveau et espérer un gouvernement souverainiste majoritaire à Québec. Tout ça prend beaucoup plus de temps et d'énergie que je n'en avais.

Cette expression, venue instinctivement en décembre 2013 lors de l'annonce de ma démission, résumait fort bien mon état d'âme. C'est ma tête qui m'a rappelé à l'ordre par le diagnostic d'épilepsie. Elle m'a « auto-trahi ». Je n'étais pas invincible ni indispensable.

Ma belle-fille m'a dit, avec tendresse : « Tu es juste le Chef du Bloc... ils en trouveront un autre... mais pour nous, ta famille, il n'y a qu'un seul Daniel. »

Aux députés actuels qui hésitent : « Partez avant qu'il ne soit trop tard, sinon vous apprendrez à la dure qu'il était trop tard. »

Départ de la vie politique



Louise Charbonneau

Députée de Trois-Rivières
à la Chambre des communes
(2019-2021)

« **Fais-toi une belle vie!** » Voilà la phrase qu'une amie proche m'avait répétée maintes fois quand je lui avais fait part de mon intention de quitter mon poste de députée de Trois-Rivières à la Chambre des communes, en 2021.

J'avais adoré le travail auprès des gens dans la circonscription, même si mon mandat avait été atypique, celui-ci ayant été marqué par la pandémie de la Covid-19. À mon arrivée à Ottawa, toute une équipe de fonctionnaires nous avait préparés à faire face à notre rôle sur la colline Parlementaire et dans notre circonscription. Mais, oh! Surprise! Rien pour le départ, si ce n'est qu'un cahier indiquant la marche à suivre pour fermer le bureau de comté et celui sur la colline.

Les gens qui travaillaient avec moi depuis des mois, des années, tous les jours, partent un à un. C'est un deuil répété. C'est fini! Je me retrouve dans un territoire conquis, dans ma maison, où mon mari a tout pris en main pendant mon mandat de députée. Comme il aimait le dire, il était mon majordome! Plus rien à faire... Mon agenda est totalement vide! Mes journées ne semblent plus avoir aucun sens, aucune utilité! Je sombre doucement, mais assurément, dans une dépression. Pourtant, je continue à faire bonne figure lors de rencontres sociales ou avec les femmes immigrantes du Regroupement des Amazones d'Afrique et du Monde (Elvire B. Toffa, la directrice, a eu la gentillesse de m'inviter à siéger sur leur conseil d'administration). Je participe à des activités politiques mais, encore une fois, je me sens totalement inutile. Je pars un mois pour Victoria, suivre un cours d'anglais offert aux députés sortants. À mon retour, je quitte

mon mari, ne pouvant plus supporter mon inutilité dans la maison familiale. Ma réflexion dure six mois. Grâce au soutien et aux conseils de mes amies fidèles, Nicole et Denise, j'entreprends une thérapie avec un psychologue. Lentement, je recommence à fréquenter mon conjoint. Ma thérapie individuelle se transforme en thérapie de couple, puisque mon « majordome » a lui aussi vécu intensément mon mandat de députée.

Peu à peu, le soleil semble revenir! On reprend la vie de couple avec plus de sérénité. Un petit rayon de soleil se montre le bout du nez, début 2022. Il s'appelle Raayan. Ma fille, qui a 41 ans, accouche de son premier enfant. C'est la joie! Ceux et celles qui sont grands-parents me comprendront. Je m'envole avec mon mari pour Londres, le cœur en fête. Ce petit vient mettre un baume sur mon existence.

De retour au pays, mon énergie et ma joie de vivre reviennent progressivement. Avec le soutien affectueux de mon conjoint, de ma famille et de mes amies, je refais surface. Je m'implique davantage auprès des miens et de ma communauté. J'ai repris mon rôle de grand-maman gâteau avec mes petits-enfants. Je fais des centaines de sourires sur les biscuits de Tim Hortons, je tricote des foulards pour les itinérants de ma ville. Ma vie a de nouveau un sens, une utilité. Je recommence à voyager, entre autres, pour mieux connaître mon petit Londonien et pour faire des provisions de vitamine soleil. Quatre ans après mon départ de la vie politique active, je peux maintenant affirmer que je me **fais une belle vie!**

Conseil d'administration 2025-2026

Président



M. Normand Jutras
Député de Drummond
(1994-2007)

Vice-présidente



M^{me} Manon Blanchet
Députée de Crémazie
(1998-2003)

Trésorier



M. Daniel Rathé
Député de Blainville
(2008-2014)

Secrétaire



M. Guy Ouellette
Député de Chomedey
(2007-2022)

Administratrices



M^{me} Agnès Maltais
Députée de Taschereau
(1998-2018)



M^{me} Lise Thériault
Députée d'Anjou-Louis-Riel
(2002-2022)

Présidente sortante



M^{me} France Dionne
Députée de
Kamouraska-Témiscouata
(1985-1997)

Présidentes et présidents des comités du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec 2025-2026

Comité des activités



M. Raymond Bernier
Député de Montmorency
(2003-2007, 2008-2012 et 2014-2018)

Comité des archives et objets de mémoire



M. Dave Turcotte
Député de St-Jean
(2008-2018)

Comité des communications (*Le Temps de parole*)



M^{me} Agnès Maltais
Députée de Taschereau
(1998-2018)

Comité sur le parlementarisme et la démocratie



M^{me} Marie Bouillé
Députée d'Iberville
(2008-2014)

Comité des femmes



M^{me} Marie Malavoy
Députée de Sherbrooke (1994-1998)
et de Taillon (2006-2014)

Comité sur les adhésions



M^{me} Lise Thériault
Députée d'Anjou-Louis-Riel
(2002-2022)

Comité sur la vie après la politique et les biographies



M^{me} Manon Blanchet
Députée de Crémazie
(1998-2003)

Sous l'œil des photographes

Conférence présentée à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Le 16 octobre 2025, les ex-parlementaires ont été conviés à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pour assister à une conférence offerte par MM. Clément Gignac et Nicolas Marceau, sur le thème *L'économie du Québec et du Canada à l'heure des négociations américaines*.



Rangée du haut : MM. Raymond Bernier et Normand Jutras.
Rangée du bas : MM. Albert Houde, Clément Gignac, et Nicolas Marceau.



MM. Normand Jutras, Clément Gignac, Nicolas Marceau et Raymond Bernier.



M^{me} Louise Charbonneau, M. Mitchell Marin, M^{me} Claire Aubin et M. Gilbert Paquette.



Rangée du haut : M^{me} Christiane Pelchat et M. Stéphane Bergeron.
Rangée du bas : M^{mes} Carole Poirier et Marie Bouillé.



M^{mes} Rita LC de Santis et France Dionne, M. Guy Ouellette et M^{me} Carole Tremblay.



M. Denis Paradis, M^{mes} Isabelle Melançon et Denise Beaudoin,
M. René Blouin et M^{me} Carole Freeman.



Rangée du haut : MM. Scott McKay et Serge Ménard. Rangée du bas : M^{me} Lise Thériault, M. Pierre Nantel, et M^{me} Marie Malavoy.

Membres émérites 2025 et 2026

Depuis la publication de la dernière édition du *Temps de parole*, le Cercle a poursuivi la remise des épinglettes aux membres émérites. Cette nouvelle distinction, instaurée à l'initiative de M^{me} Lise Thériault, en sa qualité de présidente du Comité des adhésions et des nouveaux membres, vise à souligner l'engagement exceptionnel des membres comptant plus de 25 années d'adhésion au Cercle. Cette section vous présente les remises qui ont été effectuées depuis l'automne 2025 aux membres émérites 2025 et 2026.



M^{me} Manon Blanchet et M. Gérald Harvey, membre depuis 1997.



M. Jean Leclerc, membre depuis 1998, et M^{me} Agnès Maltais.



M. Normand Jutras et M^{me} Lucienne Robillard, membre depuis 1998.



M. André Harvey, membre depuis 1997, et M^{me} Manon Blanchet.



M^{me} Lise Thériault, MM. Albert Houde, membre depuis 1997, et Normand Jutras.

Le Cercle en action

Changements au Comité des communications et à la rédaction de la revue *Le Temps de parole*



Agnès Maltais

Députée de Taschereau
(1998-2018)



Lise Lavallée

Députée de Repentigny
(2014-2022)

Le Cercle des ex-parlementaires étant un organisme proactif et en constante évolution, plusieurs changements ont été apportés au sein de sa direction dans la dernière année. Parmi ces changements, il est important de noter ceux effectués au Comité des communications. Afin de réduire la charge de travail du comité, le conseil d'administration du Cercle a pris la décision de scinder le comité des communications en deux volets : le volet des communications, qui continuera de s'occuper des réseaux sociaux du Cercle, ainsi que le volet sur *Le Temps de parole*, qui se chargera de l'écriture, de l'édition ainsi que de la publication de la revue. Le Comité sur *Le Temps de parole* est un sous-comité du Comité des communications; la rédactrice en chef du *Temps de parole* ne siège donc pas sur le conseil d'administration du Cercle.

De plus, des changements ont été apportés à la présidence de ces comités. Le Comité des communications a maintenant pour présidente M^{me} Agnès Maltais, députée de Taschereau (1998-2018). La nouvelle rédactrice en chef par intérim du *Temps de parole* est M^{me} Lise Lavallée, députée de Repentigny (2014-2022).

Face à ces nouveaux changements, le Comité des communications a maintenant les objectifs suivants :

Communication interne :

- Renseigner les membres sur les activités et les initiatives du Cercle;
- Faire connaître aux membres les prises de position et les projets du Cercle;
- Inviter les ex-parlementaires à se joindre au Cercle.

Communication externe :

- Promouvoir le Cercle et mettre en valeur l'expertise et le parcours de ses membres;
- Sensibiliser la population et les organisations aux enjeux qui fragilisent la démocratie.

Le comité réalisera ces objectifs à l'aide des moyens suivants :

- Assurer la production et la distribution de la revue *Le Temps de parole*;
- Assurer l'envoi d'une infolettre entre les publications du *Temps de parole*;
- Voir à la mise à jour du site Internet;
- Publier sur les réseaux sociaux du Cercle (Facebook et LinkedIn);
- Développer des partenariats stratégiques avec les institutions, particulièrement celles œuvrant à la promotion de la démocratie;
- Communiquer avec la presse.

Ces changements permettront au comité d'avoir des objectifs clairs afin de développer la présence du Cercle sur les réseaux sociaux ainsi que d'en faire sa promotion auprès du public.

Modification de la loi et des règlements généraux du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

Lors de sa rencontre annuelle de planification en août 2024, le conseil d'administration a convenu de revoir ses catégories de membres afin de reconnaître la présence des présidentes et présidents des comités au conseil d'administration, les ex-députés membres depuis la création de l'Amicale et d'accueillir de nouveaux membres ayant siégé à la Chambre des communes, entre autres. Ma collègue administratrice et présidente du Comité sur les adhésions, madame Lise Thériault, a proposé au conseil d'administration la définition des nouvelles catégories de membres que le Cercle pourrait proposer à tous les ex-parlementaires actuels et à venir.

Avant de pouvoir mettre en place ces changements, il fallait revoir nos règlements généraux. À l'automne 2024, j'ai donc soumis au conseil d'administration une révision complète de ces règlements et nous avons fait appel aux services de la Direction des affaires juridiques

afin d'obtenir un avis juridique. M^e Rachel Pominville a alors avisé le Cercle que la première étape à faire, avant la modification de ses règlements généraux, était la modification de sa loi constitutive. Ayant en tête l'esprit des changements qu'il voulait apporter à ses règlements généraux, M^e Pominville s'est mis au travail afin de proposer au Cercle un projet de loi visant à modifier la loi constitutive.

En janvier 2025, le Cercle a été informé que madame Nathalie Roy désignait la deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale, madame Sylvie D'Amours, à titre de marraine du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale.

Le 27 février 2025, j'accompagnais notre président pour une rencontre avec madame D'Amours. À cette occasion, j'ai présenté à madame D'Amours la réflexion débutée par le conseil d'administration à la suite de sa rencontre du mois d'août. Je lui ai résumé les travaux ayant mené à l'adoption, en décembre 2019, de la loi créant le Cercle, le PL 390. Ces travaux avaient été menés, à l'époque, par l'ex-vice-président de l'Assemblée nationale, monsieur Marc Picard.



M^{mes} Manon Blanchet, Sylvie D'Amours et Agnès Maltais lors de l'adoption du projet de loi 191.

J'ai présenté à madame D'Amours les problèmes rencontrés par la gouvernance actuelle du Cercle : impossibilité de changer ou d'ajouter des catégories de membres pour le membership du Cercle, de modifier le nombre d'administrateurs présents au conseil d'administration ainsi que le manque de latitude pour la modification de ses règlements généraux par le conseil d'administration sans un changement législatif. Madame D'Amours nous informe qu'elle sera la marraine porteuse de tout projet de loi que le Cercle souhaite déposer de nature à faciliter sa gouvernance. Je conviens avec madame D'Amours que le projet de loi lui sera présenté dès que M^e Pominville aura terminé la révision de notre loi actuelle.

Entre-temps, le Cercle apporte certains ajustements aux catégories de ses membres. J'ai présenté ces changements lors de l'assemblée générale de mai 2025, dont le principal était d'ajouter une mention spéciale pour les membres réguliers de l'Amicale et du Cercle depuis 25 ans et plus, soit les membres émérites. Il a également été question de créer une catégorie de membres associés, dont font partie les ex-parlementaires québécois ayant siégé au fédéral. Les membres honoraires, quant à eux, sont composés des anciens premiers ministres. J'ai également avisé les membres présents à l'assemblée générale que le Cercle était à réviser sa loi constitutive afin de lui permettre d'avoir plus de latitude dans sa gouvernance. J'ai indiqué aux membres que le Cercle souhaitait le dépôt et l'adoption de cette loi au cours de la session d'automne. Ainsi, lors de l'assemblée générale de mai 2026, le Cercle sera en mesure de soumettre aux membres la révision complète de ses règlements généraux en concordance avec la nouvelle loi.

Le 4 novembre 2025, madame D'Amours a présenté le projet de loi 191, *Loi modifiant la Loi sur le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec*. Ayant discuté du projet de loi avec les députés indépendants et chacun des partis représentés à l'Assemblée nationale avant son dépôt, madame D'Amours avait obtenu le consentement de toutes et tous afin que toutes les étapes menant à l'adoption du projet de loi soient faites selon l'expression « 1, 2, 3 ».

Avec cette nouvelle loi en poche, j'ai repris la révision des règlements généraux débutée à l'automne 2024. Avec la collaboration de mon collègue secrétaire du conseil d'administration, monsieur Guy Ouellette, nous avons soumis un projet de règlements généraux à M^e Pominville afin d'obtenir son avis juridique. Forts des commentaires très justes de M^e Pominville, les règlements généraux ont été proposés au conseil d'administration et adoptés par celui-ci le 28 novembre 2025. Ces nouveaux règlements généraux seront soumis à la ratification des membres présents à l'assemblée générale de mai 2026.

En terminant, je voudrais profiter de cet article pour remercier chaleureusement les personnes qui m'ont accompagnée dans ce chantier important dans son histoire : la deuxième vice-présidente, madame Sylvie D'Amours pour son travail et son soutien pour l'adoption du projet de loi 191, M^e Rachel Pominville de la Direction des affaires juridiques de l'Assemblée nationale pour ses précieux conseils, le président du Cercle, monsieur Normand Jutras pour son appui, et le secrétaire du Cercle, monsieur Guy Ouellette, pour son œil de lynx et son appui tout au long de nos travaux.

Manon Blanchet

Députée de Crémazie (1998-2003)

Lors de l'adoption, M. André Fortin, député de Pontiac :

« On va tous être ex-parlementaires un jour, ou certains dans un avenir plus rapproché que d'autres, bien évidemment, mais, M^{me} la Présidente, je crois qu'on se doit quand même de souligner le travail du Cercle des ex-parlementaires, [...] qui agit sur plusieurs fronts, sur plusieurs comités au Cercle des ex-parlementaires. Ce sont des gens qui choisissent de s'investir de façon dynamique, de façon dévouée, comme ils l'ont fait lorsqu'ils étaient ici, M^{me} la Présidente, sur le plancher du salon Bleu, [...] je veux simplement les remercier pour leur travail.

Si, aujourd'hui, on peut faire un petit pas pour leur donner un peu plus de flexibilité dans leur gouvernance, leur permettre [...] d'inclure des gens qui ont siégé peut-être ailleurs qu'ici, mais qui ont apporté tout autant au débat public, c'est fort probablement, M^{me} la Présidente, une bonne chose.

Alors, on réitère notre pleine confiance aux gens [...] du Cercle des ex-parlementaires et on les remercie de leur engagement continu. »

Le jour même, M^{me} Sylvie D'Amours, députée de Mirabel et deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale, a ajouté le commentaire suivant :

« [...] je n'ai pas d'autre chose à vous dire que bravo au Cercle pour ce travail qui va faire en sorte que les ex-parlementaires, futurs ex-parlementaires pourront bénéficier de ce projet de loi, qui fera sûrement, là, le bonheur du conseil d'administration actuel, mais éventuel aussi. »

Le Cercle des ex-parlementaires fait revivre le patrimoine politique du Québec



Une série d'entreviens, réalisés entre 1998 et 2000 à l'initiative de M. Roger Houde, député d'Abitibi-Est (1973-1976), devient accessible au public.

Le 26 novembre 2025, le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec a mis en lumière un pan de l'histoire politique québécoise en rendant accessibles sur sa chaîne YouTube des entretiens réalisés à la fin des années 1990 avec d'anciens députés et ministres.

Conduite entre 1998 et 2000 par Roger Houde, alors président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, l'initiative visait à recueillir les souvenirs, les valeurs et les réflexions de ces individus ayant façonné la vie démocratique du Québec. Ces enregistrements étaient disponibles sur des vidéocassettes, ce qui les rendaient difficiles à visionner.

Au-delà du simple témoignage, ces entrevues composent un document historique unique. Ils captent l'esprit des époques passées, tout en rappelant les valeurs profondes du service parlementaire : le sens du devoir, l'écoute du public et la recherche du bien commun. On y découvre des parcours singuliers, parfois méconnus et souvent inspirants, qui éclairent autrement les grandes décisions et les choix collectifs d'hier.

La série met en lumière les trajectoires politiques de :

- M. Lucien Cliche, député d'Abitibi-Est (1960-1970), orateur de l'Assemblée législative du 20 septembre 1960 au 20 décembre 1961;
- M. Antoine Drolet, député de Portneuf (1970-1973);
- M. Louis-Philippe Lacroix, député des Îles-de-la-Madeleine (1962-1976);
- M. John O'Gallagher, député de Robert-Baldwin (1976-1985);
- M. Pierre de Bellefeuille, député de Deux-Montagnes (1976-1985);
- M. François Cloutier, député d'Ahuntsic (1970-1973) et d'Acadie (1973-1976);
- M. Frank Hanley, député de Montréal-Sainte-Anne (1948-1970);
- M. Jacques Miquelon, député d'Abitibi-Est (1948-1960);
- M. Carrier Fortin, député de Sherbrooke (1962-1966);
- M. Yvon Dupuis, député de Montréal-Sainte-Marie (1952-1956);
- M. Gérard Shanks, député de Saint-Henri (1970-1976);
- M. Georges-Émery Tremblay, député de Bourassa (1966-1973);
- M. Fernand Cornellier, député de Saint-Hyacinthe (1970-1976);
- M. Jérôme Choquette, député d'Outremont (1966-1976);

- M. Harry Blank, député de Montréal-Saint-Louis (1960-1966) et Saint-Louis (1966-1985);
- M. Armand Russell, député de Shefford (1956-1973) et Brome-Missisquoi (1976-1980);
- M. Bernard Pinard, député de Drummond (1952-1956 et 1960-1973);
- M. Camil Samson, député de Rouyn-Noranda (1970-1981).

« Ces témoignages sont à la fois émouvants et inspirants. Ils rappellent l'engagement sincère des ex-parlementaires qui ont choisi la voie de la politique pour servir le Québec. Ce projet, initié par Roger Houde il y a plus de vingt ans, prend aujourd'hui une dimension nouvelle. En le diffusant sur le Web, nous faisons le pont entre la mémoire et la modernité », a souligné à cette occasion Normand Jutras, président du Cercle des ex-parlementaires.

Ces entrevues ne se résument pas à des souvenirs personnels. Elles révèlent, en filigrane, la transformation de la société québécoise et l'évolution de ses institutions : le rapport au territoire, la modernisation de l'État, l'émergence de nouvelles préoccupations sociales, la place des langues et des cultures et la vitalité du débat démocratique.

Pour accéder à la série

Les entretiens sont disponibles sur la chaîne YouTube du Cercle : <https://www.youtube.com/@cepanq124>. Le public est invité à visionner, à partager et à commenter ces contenus afin de contribuer, à son tour, à la vitalité de la mémoire des ex-parlementaires.

Activité soulignant le 85^e anniversaire du droit de vote le 26 septembre 2025 au musée de la Civilisation

Le 26 septembre 2025, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) a organisé une activité portant sur la parité en politique, en collaboration avec le Conseil du statut de la femme. Cet événement s'est déroulé au musée de la Civilisation, à l'occasion du 85^e anniversaire du droit de vote et d'éligibilité des femmes au Québec. La matinée a débuté avec la projection du documentaire *Manifeste pour une loi sur la parité : des politiciennes prennent la parole*, une production originale du GFPD à laquelle plusieurs ex-parlementaires ont participé, soit :

- Lise Bacon : première femme vice-première ministre du Québec (1985-1994) et députée de Bourassa (1973-1976) et de Chomedey (1981-1994), qui nous a malheureusement quittés en octobre 2025;
- Pauline Marois : première femme première ministre du Québec (2012-2014) et députée de La Peltrie (1981-1985), de Taillon (1989-2006), de Charlevoix (2007-2012) et de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2012-2014);
- Louise Harel : première femme présidente de l'Assemblée nationale du Québec (2002-2003) et députée de Maisonneuve (1981-1989) et d'Hochelaga-Maisonneuve (1989-2008);
- Françoise David : députée de Gouin (2012-2017);
- Dominique Anglade : députée de Saint-Henri-Sainte-Anne (2015-2022);
- Claire IsaBelle : députée de Huntingdon (2018-2022);
- Véronique Hivon : députée de Joliette (2008-2022);
- Émilise Lessard-Therrien : députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue (2018-2022);
- Méganne Perry Mélançon : députée de Gaspé (2018-2022);
- Marie-Eve Proulx : députée de Côte-du-Sud (2018-2022);
- Carole Théberge : députée de Lévis (2003-2007);
- Marie Malavoy : députée de Sherbrooke (1994-1998) et députée de Taillon (2006-2014);
- Christiane Pelchat : députée de Vachon (1985-1994).

À la suite du visionnement du documentaire, un panel réunissant M^{mes} Véronique Hivon, Émilise Lessard-Therrien, Christiane Pelchat et Marie-Eve Proulx a été animé par M^{me} Pascale Navarro, autrice, journaliste et conférencière.

Cet événement a été l'occasion de discuter du chemin parcouru depuis le 25 avril 1940, date où les femmes du Québec ont obtenu le droit de vote ainsi que le droit de se présenter aux élections. Les femmes autochtones vivant sur les réserves obtiendront quant à elles ce droit de vote en 1969. Cette activité a également fait office de lieu d'échange en ce qui concerne un plaidoyer pour une loi sur la parité à l'Assemblée nationale.

Colloque « S'unir pour une parité durable » du Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Le 5 décembre 2025, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie a tenu un colloque ayant pour thème « S'unir pour une parité durable ». Cette activité constituait un prolongement des Journées d'études sur la parité tenues en 2023 et en 2024. Cet événement visait à réunir des femmes des sphères politique, économique et communautaire pour définir un agenda commun au service d'une parité durable.

Les participant(e)s à cette journée ont eu la chance d'entendre trois panels portant sur des sujets touchant les femmes. Le premier panel, ayant pour thème « Affaires et politique : une combinaison gagnante? », a réuni M^{mes} Béatrice Alain, directrice générale du Chantier de l'économie sociale, Leïla Copti, fondatrice de COPTICOM, Stratégies et relations publiques, ainsi que Lise Thériault, députée d'Anjou-Louis-Riel (2002-2022), vice-première ministre (2014-2017) et femme d'affaires.

Le second panel avait pour titre « Solidarité entre le milieu du développement social et de la classe politique : comment y parvenir? ». Les participant(e)s ont pu entendre M^{mes} Marie-Line Audet, directrice générale de la Table nationale des Corporations de développement communautaire, Marjolaine Boutin-Sweet, députée d'Hochelaga (2011-2019) à la Chambre des communes et anthropologue, ainsi que Nelly Dennene, présidente du Conseil des Montréalaises.

Finalement, le dernier panel a réuni M^{mes} Évelyne Beaudin, économiste et mairesse de Sherbrooke (2021-2025), Émilie Foster, professeure, analyste politique et députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2018-2022), Marguerite Landry, vice-présidente des Organisations unies pour l'indépendance (OUI Québec) et membre du collectif Les Allumettes, ainsi qu'Émilie Nicolas, chroniqueuse pour Le Devoir et Radio-Canada-CBC. Le panel avait pour thème « Perspectives politiques : comment et pourquoi nous rassembler? ».

Cet événement s'inscrit dans un objectif de solidarité face au recul des droits des femmes partout à travers le monde.

Les amitiés au sein du Cercle

L'amitié de Lyse Leduc,
députée de Mille-Îles,
et de Normand Jutras,
député de Drummond



Les amitiés tiennent beaucoup aux hasards de la vie.
« Tu as été dans la même classe qu'un tel ou une telle. »
« Il a été ton voisin. »
« J'ai travaillé avec elle. »
« Nous avions la même passion pour tel sport ou tel art. »

La vie met sur ton chemin une personne et ça clique...
une amitié naît.

Le hasard de mon amitié avec Lyse Leduc, députée de Mille-Îles, tient à l'ordre alphabétique. Sur les banquettes du salon Bleu, nous nous sommes retrouvés assis côte à côte, nos sièges nous étant assignés par le whip par ordre alphabétique de nos noms de famille : Jutras (J) – Leduc (L).

Cette rencontre était somme toute peu prévisible. Lyse venait du milieu de l'enseignement et du mouvement des femmes. Elle demeurait à Laval. Je venais du milieu du droit, en pratique privée. Je demeurais à Drummondville.

Mais les heures étant longues au Parlement, devant siéger de nombreuses heures, côte à côte, on jase, on parle, on échange, on discute, on rit, on est en désaccord, on veut comprendre la position de l'autre, mais tous deux animés par une même passion : faire du Québec un pays.

Et c'est ainsi qu'est née cette amitié, qui a résisté au temps et à la séparation, Lyse ayant quitté l'Assemblée nationale en 2004 et moi, en 2007.

Mais nous avons continué de nous revoir. Lyse m'a rendu visite à Delhi, en Inde, où je travaillais. Nous y avons vu le désert du Rajasthan, les dunes, les chameaux, les éléphants, le Taj Mahal, l'Inde incroyable.

Je lui ai rendu visite en Outaouais, à son fameux beau lac Simon, que Lyse aime tant.

Nous avons fêté ensemble son 80^e anniversaire de naissance.

Nous nous parlons de temps à autre au téléphone.

Et alors, la conversation s'enclenche comme si nous nous étions parlé la veille, bien que le dernier échange peut remonter à plusieurs mois.

Imaginez si, par hasard, un dénommé Kerouac avait été élu et s'était retrouvé assis entre nous. Cette amitié n'aurait probablement pas vu le jour.

Et la vie continue... et l'amitié dure.

Normand Jutras

Député de Drummond (1994-2007)

Je me souviens

**Les Prix du Cercle
des ex-parlementaires
de l'Assemblée
nationale du Québec :
Jean-Noël Lavoie**



Serge Geoffrion

Député de La Prairie
(1998-2003)

La loi instituant l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, en 1993, aujourd'hui le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec, a notamment comme objectif de mettre les connaissances et l'expérience des anciens députés au service de la démocratie parlementaire, mais également celui de reconnaître l'apport de ses membres, dans un esprit de solidarité et de camaraderie.

Aussi, pour mettre en évidence la contribution d'anciens parlementaires, furent créés en 2005, sous l'impulsion du président Jean-Paul Champagne, les prix Mérite et Hommage. Le premier est institué pour souligner l'engagement d'un membre auprès de l'Amicale et de ses membres. Le second, pour sa part, veut reconnaître l'engagement d'un membre auprès de ses concitoyens avant, pendant et après la vie parlementaire. Les deux premiers prix furent décernés le 18 mai 2005.

L'année suivante, le 10 mai 2006, il fut soumis aux membres de l'Amicale, en assemblée générale, que ces prix porteraient dorénavant les noms de deux anciens parlementaires, à savoir Jean-Noël Lavoie et René Chaloult.

Pour avoir été, en 1994, le premier président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, le nom de Jean-Noël Lavoie fut retenu pour honorer un collègue s'étant particulièrement impliqué dans la vie associative de notre groupe d'anciens parlementaires et qui a contribué à son évolution et à son rayonnement.

Pour reconnaître une longue carrière au service du bien commun, que ce soit avant et après la politique, le comité aviseur de l'Amicale recommanda également d'honorer la mémoire de René Chaloult qui a connu une longue et singulière carrière politique. Il fut l'un des fondateurs de l'Union nationale en 1936 et a contribué, en 1948, à l'adoption du drapeau fleurdelisé comme drapeau national.

Indéniablement, ces prix célèbrent la carrière politique de deux grands Québécois qui méritent d'être mieux connus des nouvelles générations de parlementaires.



Le 6 août 2015, aux célébrations du 50^e anniversaire de Laval, l'autoroute 440 est rebaptisée l'Autoroute Jean-Noël-Lavoie, avec la présence notamment de Robert Poëti et Francine Charbonneau. Source : Sophie Poliquin, journal Metro.



Photographie officielle du 33^e président de l'Assemblée nationale du Québec. Jean-Noël Lavoie occupera cette fonction du 9 janvier 1970 au 14 décembre 1976.

Jean-Noël Lavoie, le réformateur

L'histoire retient les noms de René Lévesque, Georges-Émile Lapalme et Paul Gérin-Lajoie comme étant le cœur de « l'équipe du tonnerre » ayant contribué grandement à la victoire du Parti libéral de Jean Lesage, le 22 juin 1960. Ceux-ci ont fait avancer le Québec, chacun à leur manière, notamment dans les domaines cruciaux des richesses naturelles, de la culture et de l'éducation, reflétant bien le thème de leur campagne électorale, *C'est l'temps qu'ça change*.

Il serait logique d'ajouter le nom de Jean-Noël Lavoie à ces réformateurs pour sa vision audacieuse des institutions municipales qui a mené à la création, en 1965, de la Ville de Laval, aujourd'hui la troisième plus grande ville du Québec. En fusionnant les quatorze petites municipalités de l'île Jésus, le notaire Lavoie a été un des premiers élus à appuyer le concept « une île, une ville », d'abord initié par l'ancien maire de Montréal, Jean Drapeau et repris plus tard par le gouvernement de Lucien Bouchard avec la loi sur les fusions municipales.

M^e Lavoie avait également proposé à l'époque la création d'une communauté urbaine régionale de Montréal. L'idée fit son chemin si bien qu'en 1969 une loi est adoptée créant la Communauté urbaine de Montréal (CUM) pour gérer les services métropolitains et coordonner le développement régional. La CUM fera place en 2002 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Né à Montréal le 24 novembre 1927, Jean-Noël Lavoie est admis à la pratique du notariat en 1951, une profession qu'il exerce d'abord à L'Abrard-à-Plouffe, petite municipalité de l'île Jésus dont il devient le maire en 1959. Rapidement, il œuvre à la création de la ville de Chomedey, à la suite de la fusion de cité Saint-Martin et des municipalités de L'Abrard-à-Plouffe et Renaud. Il ne s'arrêtera pas là. Devenu maire de Chomedey en 1961, il entreprit, patiemment et courageusement, de faire naître la Ville de Laval. Les adversaires de la fusion, dont plusieurs sont des organisateurs de l'Union nationale de Daniel Johnson, mèneront contre lui une campagne féroce, odieuse diront plusieurs, en vue du scrutin du 7 novembre 1965. Bien qu'il ait été désigné maire provisoire jusqu'aux premières élections de la nouvelle ville unifiée et tenu pour le fondateur de la nouvelle ville, il sera défait comme premier maire élu de Laval.

Il est essentiel de rappeler que Jean-Noël Lavoie était à l'époque le député du Parti libéral de Laval, une circonscription couvrant l'ensemble de l'île Jésus, mais également les quartiers montréalais d'Ahuntsic, Bordeaux et Crémazie. Après une première tentative en 1956, il connaîtra la victoire en 1960. Il a pu cumuler les postes de maire et de député en vertu du double-mandat, un cumul de fonctions qui fut aboli en 1980.

Toute cette période est admirablement bien racontée par Jean-Noël Lavoie dans le livre *La saga de Laval* publié en 1998 aux éditions Fides, un ouvrage écrit en collaboration avec Charles Denis. L'épisode relatant sa non nomination comme ministre des Affaires municipales dans le premier cabinet de Jean Lesage en 1960 illustre bien les jeux de coulisses de l'époque. Bien que proche de Jean Lesage et de Georges-Émile Lapalme et fort d'une expérience de l'administration municipale, le poste lui échappera aux mains du député René Hamel. Bon joueur, M^e Lavoie expliquera que cette décision aura eu une conséquence marquante pour l'avenir, celle de permettre la naissance et l'existence même de la ville de Laval, car une charge de ministre aurait mis fin à son poste de maire de L'Aboard-à-Plouffe et conséquemment, à sa bataille épique pour la fusion.

Dans le deuxième gouvernement Lesage, à la suite des élections de 1962, M^e Lavoie pourra compter sur l'appui du nouveau ministre des Affaires municipales, Pierre Laporte, dans sa croisade. La création, en 1964, d'une commission présidée par le juge Armand Sylvestre, chargée d'étudier les questions de regroupements des municipalités et de la restructuration politique de l'île Jésus, amènera également de l'eau au moulin aux tenants de la fusion de ses quatorze municipalités.

Président de l'Assemblée nationale

Jean-Noël Lavoie fut réélu député de Laval jusqu'aux élections de 1981, une carrière parlementaire s'échelonnant sur plus de vingt années. À noter que lors de la réforme de la carte électorale, en 1980, fut créée la circonscription de Chomedey. À noter également que la nouvelle circonscription a été nommée en l'honneur de Paul de Chomedey, cofondateur de Montréal.



En 1961, alors député de la circonscription de Laval, Jean-Noël Lavoie et son épouse Régine Lhéritier reçoivent la visite du premier ministre du Québec, Jean Lesage.

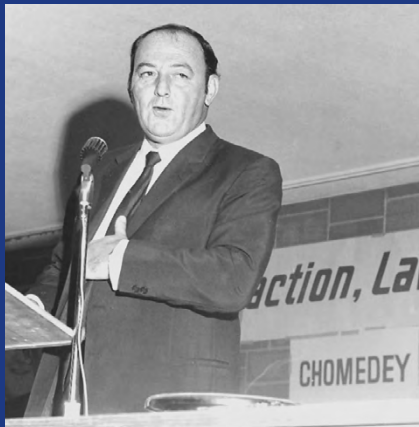
Déjà lors de la création de la ville de Chomedey, en 1961, le nom du célèbre sieur de Maisonneuve avait été retenu, illustrant bien la vision de Jean-Noël Lavoie qui envisagea même un jour la création d'une grande métropole englobant Montréal, Laval et la Rive-Sud.

Le Parti libéral revient au pouvoir en 1970 avec l'élection du premier ministre Robert Bourassa. C'est une chance pour lui d'accéder au conseil des ministres. On lui réserve plutôt la présidence de l'Assemblée nationale du Québec. Dès le premier jour, fort d'une longue expérience parlementaire, il propose la refonte complète du code parlementaire, quelque 812 articles, qu'on appelait alors le règlement Geoffrion. « J'ai voulu dès le départ, explique-t-il, revaloriser l'institution », ce à quoi il s'affaira rigoureusement.

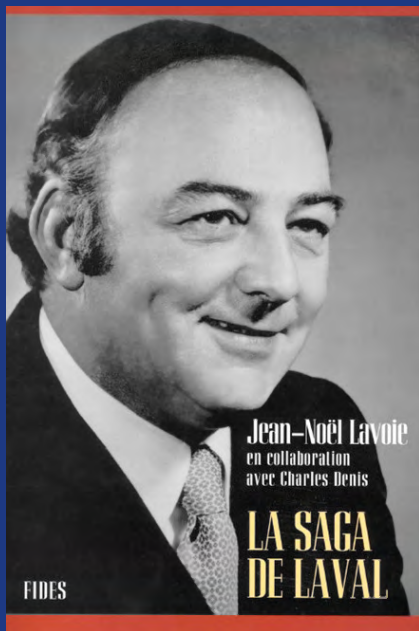
Pour le président Lavoie, il était urgent d'apporter des modifications à nos règlements afin de permettre à l'institution de fonctionner dans le nouveau contexte quadripartite avec l'élection de députés du Parti libéral, de l'Union nationale, du Ralliement créditiste et du Parti québécois.

Un parlement, pense-t-il, doit aussi donner la possibilité aux citoyens de venir s'exprimer en commission parlementaire avant la première lecture d'une loi pour participer à son élaboration. C'est à ce moment qu'est également introduit, après d'âpres discussions, l'imposition de la clôture, également appelée « bâillon ». La rédaction du nouveau code parlementaire, un comité y travailla environ deux ans, fut pour Jean-Noël Lavoie l'équivalent d'une thèse de doctorat en droit parlementaire et constitutionnel : « Il fallait faire en sorte que des adversaires politiques, démocratiquement choisis, soient amenés à travailler ensemble sereinement pour que le Parlement soit fonctionnel et efficace ». Le nouveau règlement, adopté le 13 mars 1973, passa de 812 articles à seulement 179. Le président Lavoie dira avoir consacré toutes ses énergies à la revalorisation de l'institution parlementaire, « dont le bon fonctionnement garantit l'équité de notre système démocratique ».





Aux élections municipales du 7 novembre 1965, il fait campagne avec le slogan « Laval une réalité, Lavoie un réalisateur ».



La première de couverture du volume *La saga de Laval*, publié en 1998 aux éditions Fides, résume fort bien la carrière politique de Jean-Noël Lavoie.

Dans ses mémoires, il fait valoir que les grands moments de notre histoire nationale moderne se sont joués dans les parlements de Québec et d'Ottawa, d'où le respect qu'il porte aux institutions parlementaires et à notre histoire. L'intérêt et l'importance qu'il accorde à son poste de président lui feront décliner deux offres attirantes du premier ministre Bourassa, d'abord celle de délégué général du Québec à Paris et plus tard, celle du portefeuille des Affaires culturelles : « J'étais certainement sensible à ces marques de confiance de la part du premier ministre à mon égard, écrit-il, mais en définitive la présidence de la Chambre comportait, avec toute sa dimension humaine, des défis vraiment stimulants qui me convenaient ».

Il contribuera également à promouvoir la démocratie parlementaire en présidant la section québécoise de l'Association des parlementaires du Commonwealth, ainsi qu'au sein de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

Avec l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, en 1976, Jean-Noël occupera le poste de leader parlementaire de l'opposition officielle jusqu'en 1979. Il relate d'ailleurs dans sa biographie l'offre faite par René Lévesque de continuer d'assumer la présidence de l'Assemblée nationale. Le journaliste Normand Girard, dans le *Journal de Québec* du 19 novembre 1976, y va de cette manchette : « Large d'esprit, Lévesque donnerait à l'Assemblée nationale un président libéral ». M^e Lavoie dira avoir reçu cette offre comme un bel hommage, une reconnaissance de sa présidence exécutée avec impartialité et doigté.

Il ne se représentera pas aux élections générales du 13 avril 1981.

À la création de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, il en présidera son premier conseil d'administration en 1994. Sa nomination fit l'unanimité, ses pairs lui reconnaissant une réputation de rassembleur, apte à maintenir de bons liens entre tous les ex-parlementaires et à promouvoir le parlementarisme.

Il meurt en 2013, dans le sud de la France, à l'âge de 85 ans.

Le 6 août 2015, aux célébrations du 50^e anniversaire de Laval, l'autoroute 440 est rebaptisée au nom du maire fondateur de la ville. L'Autoroute Jean-Noël-Lavoie, qui sert de lien entre plusieurs axes routiers majeurs, symbolise bien la contribution de l'ancien parlementaire à l'essor de Laval, mais également à celui de toute la région métropolitaine. Comme il l'avait toujours imaginé.

Notre collègue René Chaloult fera l'objet d'un article dans le prochain numéro du *Temps de parole*.

Exposition

Il y a 25 ans, Bernard Landry devenait le 28^e premier ministre du Québec



Bernard Landry

Député de Fabre (1976-1981),
Laval-des-Rapides (1981-1985)
et Verchères (1994-2005)

Premier ministre du Québec
(2001-2003)

L'année 2026 marque les 25 ans de l'assermentation de Bernard Landry à titre de 28^e premier ministre du Québec. Pour l'occasion, la Société du patrimoine politique du Québec et le Musée virtuel d'histoire politique du Québec sont fiers de s'associer à la municipalité de Saint-Jacques afin de présenter l'exposition *Bernard Landry, premier ministre pour la patrie*, de mai à octobre 2026, à la Maison de la Nouvelle-Acadie, située au 98, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques.



Né dans cette municipalité en 1937, Jean-Bernard Landry demeure l'un des rares premiers ministres issus de la région de Lanaudière. Son attachement à son milieu d'origine, à ses racines acadiennes et à la culture francophone a nourri toute sa vie publique et personnelle.

Intellectuel rigoureux, juriste de formation et professeur d'université, Bernard Landry se distingue dès sa jeunesse par son intérêt pour les grandes questions nationales, économiques et sociales. Avant même d'être élu, il œuvre dans les cabinets ministériels du libéral René Lévesque et de l'unioniste Jean-Guy Cardinal, ce qui lui permet d'observer de près les rouages de l'État québécois en pleine période de transformations. Élu député en 1976, il y a 50 ans cette année, il entame une longue carrière parlementaire qui le mènera à occuper plusieurs portefeuilles majeurs au sein des gouvernements du Parti Québécois.

Comme ministre, Bernard Landry s'impose rapidement comme une figure centrale des grandes orientations économiques du Québec moderne. Il joue un rôle clé dans le développement de politiques visant à renforcer l'autonomie économique du Québec, à soutenir les entreprises d'ici et à positionner le Québec sur la scène internationale. Il est reconnu comme l'un des principaux bâtisseurs de l'industrie du multimédia et du jeu vidéo au Québec.

En 2001, à la suite de la démission de Lucien Bouchard, Bernard Landry est élu chef du Parti Québécois et devient, le 8 mars, le 28^e premier ministre du Québec. Quand on dit que l'histoire se répète, on peut faire le rapprochement avec le départ, 25 ans plus tard, de François Legault et de la course à la chefferie qui s'ensuit à la Coalition Avenir Québec.

Son mandat est marqué par la signature de la Paix des Braves, un accord qui met l'accent sur l'autonomie de la nation crie quant à son territoire et à son développement. Il mène le combat contre le déséquilibre fiscal, fait adopter une loi anti-pauvreté, adhère au protocole de Kyoto et instaure une résidence officielle du premier ministre à l'édifice Price. C'est également à lui que l'on doit la Journée nationale des patriotes, qui remplace la Fête de la Reine ou de Dollard dans le calendrier québécois.

Après son départ de la vie politique, Bernard Landry demeure une voix respectée dans l'espace public. Conférencier, professeur et figure de référence du mouvement souverainiste, il continue de réfléchir aux grands enjeux du Québec jusqu'à son décès, en 2018. Son héritage dépasse largement ses fonctions officielles. Il incarne une certaine idée de l'engagement politique, fondée sur la rigueur intellectuelle, la conviction et le service de l'intérêt collectif.

À travers documents d'archives, artefacts, images et témoignages, cette exposition invite le public à découvrir le parcours exceptionnel d'un homme qui a profondément marqué l'histoire politique du Québec contemporain. Elle permet de mieux comprendre le cheminement d'un premier ministre pour qui la politique était d'abord une manière de servir la patrie et de contribuer à l'émancipation du Québec.

Bonne visite!

Dave Turcotte

Député de Saint-Jean (2008 à 2018)

Cinq ans à faire vivre la mémoire politique du Québec

En 2020, en plein cœur de la pandémie, alors que les repères sociaux se fragilisaient et que de nombreux projets collectifs étaient mis sur pause, j'ai ressenti le besoin de m'investir dans un projet porteur de sens. Comme plusieurs, je cherchais à m'ancrer dans quelque chose de constructif, à la fois pour préserver un certain équilibre personnel et pour contribuer, modestement, à notre mémoire politique collective. C'est dans ce contexte qu'est né le Musée virtuel d'histoire politique du Québec (www.politiquequebec.com).

Issu d'une famille de collectionneurs, j'ai grandi dans un environnement où l'on valorisait les objets porteurs de mémoire. Mon père collectionne tout ce qui touche à l'automobile et s'intéresse également aux objets liés à Elvis, tandis que ma mère s'attache aux objets du quotidien, des vieux outils aux jouets anciens, en passant par les radios et les téléphones d'époque. Enfant, je les accompagnais dans les marchés aux puces, toujours à l'affût de nouveaux trésors. C'est dans ce contexte que j'ai développé très tôt un intérêt particulier pour les objets liés à la vie politique du Québec. Dès mon jeune âge, je conservais des macarons, des affiches électorales, des dépliants, des documents de campagne, des livres ainsi que divers objets ayant appartenu à des politiciens ou associés à des moments marquants de notre histoire politique.

Au départ, mon intention était simple : photographier, numériser et présenter ces objets sur un site Web, à la manière d'un album accessible au public. Je souhaitais à la fois montrer cette collection accumulée au fil des années et donner le goût de préserver ces artefacts. Toutefois, je me suis rendu compte rapidement qu'un simple inventaire visuel ne suffisait pas. Ces objets prenaient tout leur sens lorsqu'ils étaient replacés dans leur contexte historique. C'est ainsi qu'est née l'idée de créer un véritable musée virtuel d'histoire politique du Québec, structuré autour d'expositions permettant de raconter l'histoire du Québec à travers ces objets.





Conférence au Rendez-vous d'histoire de Québec, avec mon collègue Alain Lavigne, en août 2023.

Ces expositions virtuelles permettent de rejoindre, en tout temps et de partout, les passionnés d'histoire, les curieux, les étudiants, les professeurs ainsi que toute personne souhaitant mieux comprendre les grandes étapes de la vie politique québécoise. Les premières expositions ont notamment porté sur des élections marquantes, de même que sur diverses thématiques, dont le drapeau et les emblèmes du Québec, la place des femmes en politique et le tourisme politique au Québec.

Au fil du temps, le musée a également développé une série d'expositions consacrées aux premiers ministres du Québec, des pionniers comme Chauveau, Ouimet, Chapleau, Taillon, Flynn et Marchand, jusqu'aux figures plus contemporaines telles que Godbout, Bertrand, Lévesque et Parizeau. Ces expositions combinent artefacts, documents d'archives et mises en contexte historiques, avec la volonté de rendre l'histoire politique plus accessible et plus concrète.

Dès le départ, la sauvegarde du patrimoine politique s'est imposée comme une mission centrale du musée. La pandémie a mis en lumière une réalité préoccupante. En faisant du ménage, plusieurs personnes se sont départies de documents et d'objets politiques sans toujours mesurer leur valeur patrimoniale. Par ailleurs, des anciens élus, militants ou collectionneurs, en changeant de milieu de vie ou en quittant ce monde, laissent derrière eux des ensembles d'artefacts dont les proches ne savent pas toujours quoi en faire. Le Musée virtuel d'histoire politique du Québec se veut un lieu de sensibilisation à cette mémoire fragile, rappelant que ces objets, parfois modestes en apparence, témoignent de pans entiers de notre vie démocratique. Depuis cinq ans, de nombreuses personnes ont ainsi choisi de confier des artefacts au musée afin qu'ils soient documentés, conservés et mis en valeur dans des expositions accessibles au public.

Si le projet est né dans le virtuel, il a rapidement trouvé des prolongements concrets sur le terrain. Depuis quelques années, des expositions en présentiel ainsi que des conférences sont présentées en collaboration avec divers partenaires. Des parcours consacrés à Félix-Gabriel Marchand, Jacques Parizeau et Jean Lesage ont notamment été diffusés à l'Assemblée nationale et dans leurs circonscriptions respectives pour les deux premiers, ainsi que dans différents lieux de diffusion à Québec et à Montréal dans le cas de Jean Lesage. Ces collaborations avec la Société du patrimoine politique du Québec et d'autres milieux culturels permettent de créer des ponts entre le numérique et le présentiel, entre la recherche, la médiation et la rencontre directe avec le public.

Cinq ans après sa création, le Musée virtuel d'histoire politique du Québec demeure avant tout un projet citoyen, animé par le désir de rendre l'histoire politique plus accessible, plus visible et plus proche des gens. Il se veut à la fois un outil de transmission et un espace de dialogue entre générations autour de la mémoire politique du Québec. Dans un contexte où les objets de mémoire disparaissent parfois silencieusement, le musée rappelle l'importance de préserver ces traces du passé. Chaque macaron, chaque affiche, chaque document raconte une histoire, celle de campagnes, de débats, d'engagements et de convictions qui ont façonné notre société. L'objectif demeure simple : faire vivre cette mémoire, la partager et contribuer, à sa mesure, à la mise en valeur du patrimoine politique québécois, aujourd'hui et pour les années à venir.

Dave Turcotte

Député de Saint-Jean
(2008-2018)

En première lecture

En première lecture présente des publications d'ex-parlementaires ou des ouvrages dont le contenu peut avoir un intérêt pour le lectorat. Leur présence ne signifie pas que le Comité de rédaction endosse les opinions ou valide les faits qui y sont présentés.



De combats et d'amour : mémoires

Par Lisette Lapointe, députée de Crémazie (2007-2011)

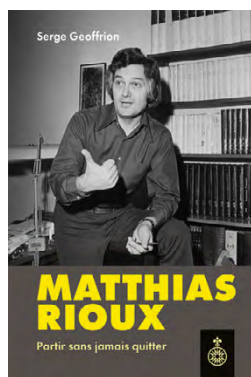
Les Éditions de l'Homme, 2025, 496 pages

Née dans le Québec des années 1940, Lisette Lapointe devient adulte en pleine Révolution tranquille. Éprise de justice et de liberté, elle s'engage en politique dès les années 1970. Elle y croise deux fois la route de Jacques Parizeau. En 1992, c'est le coup de foudre. Élu premier ministre, il lui confie le rôle de conseillère à son cabinet. Ensemble, ils vivent l'exaltant périple du référendum de 1995 sur l'avenir du Québec.

Infatigable militante souverainiste, elle devient députée de Crémazie en 2007 et, jusqu'en 2011, elle porte fièrement les couleurs du Parti québécois. Après avoir quitté la vie parlementaire, elle relève un nouveau défi : celui de mairesse de Saint-Adolphe-d'Howard, où elle livre une bataille épique contre Hydro-Québec pour sauver son village.

À cet impressionnant parcours s'ajoutent vingt années consacrées à améliorer les conditions de santé et de sécurité des travailleurs de l'automobile, ainsi qu'une longue lutte juridique pour faire reconnaître les droits des victimes de crimes de la route.

Elle nous offre ici le regard de l'épouse et partenaire d'un personnage au cœur de l'Histoire et partage le récit authentique d'une vie guidée par l'amour, le courage et son indéfectible engagement pour un Québec indépendant.



Matthias Rioux : Partir sans jamais quitter

Par Serge Geoffrion, député de La Prairie (1998-2003)

Septentrion, 2025, 336 pages

Du village de pêcheurs de Rivière-à-Claude où il est né, en 1934, jusqu'à la présidence de l'Alliance des professeurs de Montréal, en passant par sa remarquable carrière dans le monde des communications, Matthias Rioux a été un artisan du progrès social du Québec des 60 dernières années. Son cheminement l'a conduit sur les banquettes de l'Assemblée nationale, comme député de Matane et ministre du Travail. Souverainiste de la première heure, il dresse un constat sans détour de ces années tumultueuses, notamment lors du référendum de 1995.

Enseignant, chef syndical, journaliste, animateur vedette à la radio et à la télévision, éditeur, député et ministre, Matthias Rioux se décrit d'abord et avant tout comme un fier Gaspésien. Il est persuadé qu'une autre Gaspésie est économiquement possible, et n'a de cesse de défendre sa région, y compris en obtenant un doctorat, à 84 ans, pour en expliquer les grandeurs et les misères.



Politique inc. – La démocratie et les médias à l'ère du marketing

Par **Émilie Foster**, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré (2018-2022)

Presses de l'Université Laval, 2025, 182 pages

Qu'arrive-t-il à la démocratie quand la politique s'apparente au marketing commercial? Dans *Politique inc.*, l'auteure s'interroge sur le rôle que joue le marketing politique dans le malaise démocratique contemporain. S'appuyant sur une enquête rigoureuse combinant sondages d'opinion et entretiens avec des journalistes, l'auteure met en lumière les tensions croissantes entre le marketing, les médias et l'engagement démocratique. Elle expose les rouages d'un système où la communication prend parfois le pas sur le contenu, et où l'image prime sur l'idée. L'ouvrage offre une perspective unique et nuancée sur une question cruciale : et si, à trop vouloir vendre la politique comme un produit, on en vidait le sens? *Politique inc.* s'adresse à quiconque souhaite comprendre les racines du malaise démocratique et la façon dont le marketing s'imbrique à la politique à l'ère des médias sociaux et des algorithmes. Un ouvrage essentiel pour comprendre les mutations actuelles de la démocratie et pour repenser notre rapport au politique.



Le libre échange canadien : une perspective québécoise

Par **Philippe Couillard**, député de Mont-Royal (2003-2007), Jean-Talon (2007-2008), Outremont (2013-2014), Roberval (2014-2018) et premier ministre (2014-2018)

Centre d'excellence sur la Fédération canadienne, 2025, 12 pages

Le Dr Philippe Couillard était premier ministre du Québec lors de la signature de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) en 2017. L'entente fut saluée par de nombreux acteurs économiques, mais elle est plus moins bien accueillie aujourd'hui à la lumière du protectionnisme américain. Dans une rare sortie publique depuis qu'il a quitté la politique, le Dr Couillard nous offre sa perspective sur le contexte entourant la signature de l'ALEC et sur les raisons entourant les exemptions québécoises au commerce interprovincial. L'auteur y rappelle qu'« on a trop souvent tendance à attribuer une vertu très étendue à la levée des obstacles aux échanges interprovinciaux ». Qui plus est, certaines exemptions permettent de protéger la langue française et certains des secteurs les plus névralgiques pour le Québec et sa main-d'œuvre. En ce sens, l'essai du Dr Couillard est à la fois une invitation à la nuance lorsque l'on aborde l'enjeu des exemptions au commerce interprovincial (particulièrement dans le cas du Québec), mais également une cartographie détaillée des actions qui doivent être prises au Québec pour encourager les entreprises locales à investir avec succès sur le marché canadien.



Quand la politique fait fuir les femmes

Par **Élisabeth Labelle**, avec une préface d'Émilise Lessard-Therrien, députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue (2018-2022)

Québec Amérique, 2025, 192 pages

À un moment où les droits des femmes sont menacés et où le discours masculiniste est popularisé par une droite décomplexée, cet essai s'intéresse aux raisons pour lesquelles les femmes quittent la politique. Comment faire pour qu'elles y demeurent, s'y épanouissent et y occupent des postes d'importance – pour qu'elles soient enfin véritablement mises à contribution dans l'atteinte de l'égalité des genres?



Penser le Québec indépendant : Enquête sur notre avenir politique

Sous la direction de Denis Monière et Robert Laplante, et de Daniel Turp, député de Mercier (2003-2008), avec la participation de Gilbert Paquette, député de Rosemont (1976-1985)

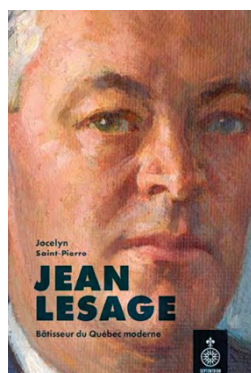
L'Action nationale, 2025, 232 pages

Cet ouvrage collectif a été réalisé sous la direction de Denis Monière et de Robert Laplante, avec des contributions de : André Binette, Richard Carrier, Louis-Gilles Francœur, Pierre Laliberté, Robert Laplante, Denis Monière, Gilbert Paquette, Stéphane Roussel, Marc Termote, Daniel Turp et Louise Vandelac.

Bâtir un pays indépendant se prépare bien avant la prise du pouvoir et l'accession à l'indépendance. On peut facilement comprendre qu'il soit problématique pour un parti politique de piloter ce type de réflexion qui dépasse les enjeux conjoncturels. Les nécessités de la lutte partisane et les exigences électorales accaparent l'essentiel des énergies. Ce travail de recherche et d'analyse peut par contre se faire dans un groupe de réflexion non partisan qui dispose d'une plus grande liberté de pensée.

Conformément à sa longue tradition d'enquête politique, *L'Action nationale* a réuni une équipe d'experts chargés de constituer des dossiers sur les principaux pouvoirs régaliens que le Québec récupérera avec l'accession à l'indépendance. Chacun devait répondre à la question suivante : comment la transition d'un État provincial à un État national qui dispose de tous les pouvoirs se fera-t-elle?

Ne connaissant pas la date de la proclamation de l'indépendance, il est impossible de prédire les conditions concrètes de sa réalisation. Chaque dossier devra donc s'appuyer sur la situation actuelle (2025) pour définir les paramètres empiriques qui étayeront l'analyse du transfert des ressources et des compétences. Il ne s'agit pas d'arriver à des conclusions définitives, mais de baliser des pistes de réflexion qui stimuleront la discussion afin de préparer les esprits au changement de régime politique.



Jean Lesage : Bâtisseur du Québec moderne

Par Jocelyn Saint-Pierre

Septentrion, 2026, 650 pages

Jean Lesage a connu de grands moments dans sa carrière, mais le plus important, le plus significatif, celui qui marque la mémoire de plusieurs Québécois est certainement sa brillante prestation lors du débat des chefs de 1962. Lesage, à trois jours du scrutin référendaire sur la nationalisation de l'électricité, fait un parcours sans faute qui a été déterminant dans le résultat des élections. Pour les téléspectateurs, le chef libéral, en pleine possession de ses dossiers, apparaît comme un premier ministre et un chef d'État au-dessus de la mêlée. Les électeurs peuvent avoir confiance en lui. Considéré comme l'un des architectes du Québec moderne, Jean Lesage avait commencé sa carrière politique sur la scène fédérale. Il bifurque au provincial en tant que chef du Parti libéral du Québec en 1958. Nommé premier ministre en juillet 1960, il restera au pouvoir jusqu'en 1966. Entouré de son « équipe du tonnerre », constituée de ministres-vedettes comme René Lévesque, Paul Gérin-Lajoie, Georges-Émile Lapalme et René Hamel, Lesage proposera des politiques axées sur le changement et l'autonomie du Québec. Il est derrière plusieurs grandes réformes en santé, en économie et en administration publique. Il met également sur pied les ministères de l'Éducation et de la Culture, crée la Régie des rentes, l'assurance hospitalisation et le Code du travail. Cette biographie de Jocelyn Saint-Pierre revisite le parcours de l'homme que l'on considère encore aujourd'hui comme le père de la Révolution tranquille.

Dans la bibliothèque de...



Rita Dionne-Marsolais

Députée de Rosemont
(1994-2008)



Ça finit quand, toujours ?

Par Agnès Gruda
Boréal, 2025, 480 pages

Ce livre raconte l'histoire de quatre familles polonaises, dont trois décident de quitter leur pays après la guerre pour trouver une vie meilleure ailleurs dans le monde. Ces familles juives, mais non pratiquantes, habitent dans le même complexe où certaines sont mieux logées que les autres. C'est une lecture intéressante et je cote ce livre 3/5 pour l'expérience que l'autrice nous livre, notamment sur son implantation au Québec.

Le lien entre ces quatre familles débute pour le lecteur à l'accouchement de deux enfants, nés le même jour à l'hôpital. Nous suivons alors l'évolution et les choix de ces familles pour qui l'opportunité de quitter la Pologne se présente. Nous suivons les échanges, les enjeux et les incertitudes, comme les besoins de ces familles. Les enfants qui évoluent ensemble, les questionnements des parents aux métiers divers et les raisonnements qui conduisent à la décision de partir ou de rester.

Une fois les décisions prises, ces familles se dispersent entre le Canada, les États-Unis et Israël, un peu au hasard des offres et des rêves de chacun. Ce qui est intéressant, c'est la manière dont l'autrice nous révèle les conséquences de leurs choix respectifs avec en toile de fond, les expériences de chacune des familles. Ainsi, nous apprenons les réalités des premiers colons d'Israël, les opportunités et les difficultés aux États-Unis et les enjeux régionaux québécois.

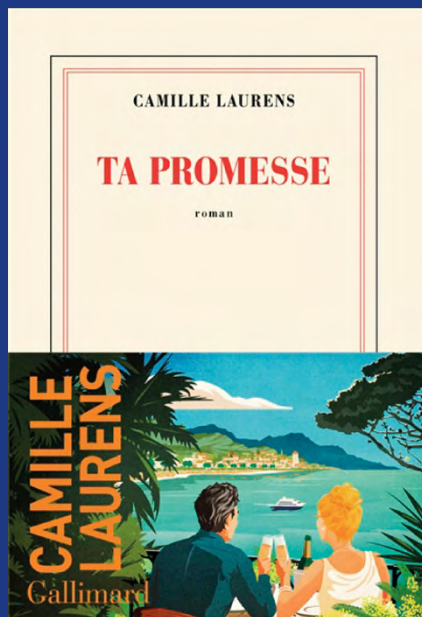
Les personnages sont intéressants et la dynamique de chacune des familles, même de celle qui est restée en Pologne, est crédible. Les péripéties de leurs vies montrent combien ceux qui deviennent immigrants dans un nouveau pays peuvent y vivre heureux ou encore peuvent en souffrir beaucoup.

Ce n'est pas un grand roman, mais c'est un roman agréable à lire et révélateur d'un monde qui a bien changé, surtout dans le contexte des vagues migratoires d'aujourd'hui.

Un paragraphe m'a frappé surtout, dans le contexte québécois actuel :

« Quand on a déjà dû tout quitter une fois, il se peut que l'on ne veuille plus jamais partir, que l'on s'accroche à ce qu'on a construit pour ne plus revivre la douleur du déracinement. Mais ceux qui ont tout laissé une fois peuvent aussi, à l'inverse, être toujours prêts à refaire leurs valises. Leurs racines ne sont plus jamais aussi profondes, elles sont faciles à arracher. »

Une lecture douce et éclairante.



Ta Promesse

Par Camille Laurens

Gallimard, 2024, 654 pages

Ce livre m'a troublée. D'abord par son style, qui s'inspire des interrogatoires judiciaires en grande partie, mais aussi par sa présentation où l'interrogatoire laisse place à des écritures s'inspirant d'un style poétique. J'ai dû le relire une deuxième fois pour saisir toutes les subtilités de l'auteur. C'est une lecture exigeante, mais passionnante, et je cote ce livre 4,5/5.

L'auteure situe dès le début le déclencheur de l'histoire. La narratrice nous place devant le fait et il s'ensuit une description d'une histoire amoureuse un peu excessive. Le lecteur ou la lectrice soupçonne quelque chose d'artificiel sans pouvoir mettre le doigt sur la réalité avant plusieurs pages.

L'interrogatoire qui suit est intéressant et ne laisse pas place à deviner la conclusion. C'est une sorte de *thriller* sans vraiment en être un, à mon avis. L'écriture présente des apartés qui tentent de positionner le récit, mais que j'ai trouvé difficiles au début. Il faut en effet être assez avancé dans la lecture pour faire tous les liens importants entre l'histoire, les apartés et l'ensemble de l'œuvre. D'où sans doute le besoin que j'ai eu de relire le livre.

L'auteure possède une grande culture et c'est aussi l'intérêt de cette lecture. Ses descriptions témoignent également d'une excellente recherche. Son analyse du personnage de Gilles « qui ne veut pas souffrir », qui ne veut qu'être heureux et qui abuse de son pouvoir pour détruire ses amitiés/amours. Même chose pour l'analyse de l'auteure des liens entre les fils et leur mère.

Il n'y a rien de pire que celui ou celle qui ne veut pas voir. Ce livre en est une démonstration percutante.

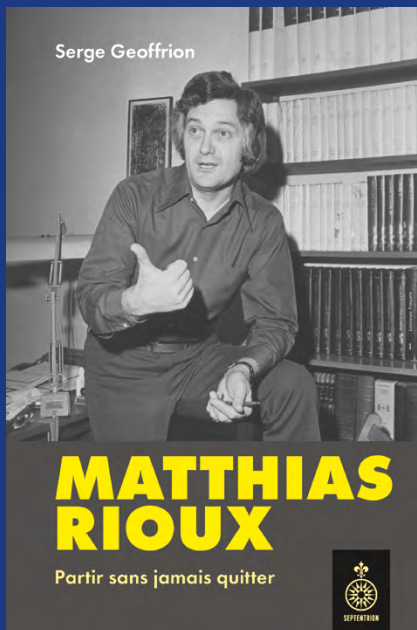
Enfin, cette lecture est impressionnante.

Dans la bibliothèque de...



René Blouin

Député de Rousseau
(1981-1985)



Matthias Rioux : Partir sans jamais quitter

Par Serge Geoffrion, député
de La Prairie (1998-2003)

Les éditions du Septentrion,
27 octobre 2025, 329 pages

Matthias Rioux, le Gaspésien conquérant

Lire la biographie de Matthias Rioux qu'a rédigée Serge Geoffrion, c'est parcourir quelques décennies de l'histoire du Québec à travers la vie trépidante de ce fils de pêcheur qui a relevé de grands défis, en demeurant solidement ancré dans ses racines gaspésiennes.

On ne peut que goûter les qualités incontestables de rédacteur aguerri de Serge Geoffrion, qui nous conduit avec élégance et doigté dans les étapes de la vie de Matthias Rioux.

Vous découvrirez d'abord le Gaspésien d'origine modeste, qui quittera bientôt son village de pêcheurs pour prendre son envol dans le milieu montréalais. De modeste sacristain, il poursuit ses études et devient enseignant au secondaire, tout en privilégiant l'engagement social et politique. À cet égard, il passe rapidement du nationalisme à l'indépendantisme. Cet homme d'action s'engage aussi dans le syndicalisme et devient président de l'Alliance des professeurs de Montréal. Vient ensuite une carrière marquante dans le monde des communications, que ce soit dans les médias écrits, à la radio ou à la télévision; Matthias Rioux fut un incontournable de la scène médiatique québécoise.

En 1994, il plonge dans l'arène politique en devenant député de Matane. Au cours de ses deux mandats, il sera en outre délégué régional et ministre du Travail. Il quittera en 2003, après deux termes bien remplis, aux rebondissements qui étonneront souvent le lectorat de la biographie.

Tout au long de sa carrière, Matthias Rioux fut un réformiste assumé et infatigable. Toujours à la recherche de solutions pour solidifier sa Gaspésie natale, il s'engage dans un parcours scolaire exigeant, jusqu'à l'obtention de son doctorat à l'âge de 84 ans. On ne s'étonnera pas que sa thèse soit coiffée du titre « La Gaspésie dans tous ses états : grandeurs et misères du développement régional au Québec ». Bonne lecture!



Guy Ouellette, René Blouin, Dave Turcotte, Jean-François Simard, Serge Geoffrion, France Dionne, Normand Jutras, Manon Blanchet, Matthias Rioux et François Gendron.

Distinctions



Stéphane Bergeron

Député de Verchères
Assemblée nationale
(2005-2018)

Député de Verchères (1993-1997),
Verchères-Les Patriotes
(1997-2005) et Montarville
(2019-2025) à la Chambre
des communes

Madame Pauline Marois, récipiendaire du Prix Coppieters 2025

Hommage à une femme d'exception : Pauline Marois...

Le 18 septembre 2025, à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, se tenait la cérémonie de remise du Prix Coppieters à l'ancienne première ministre, madame Pauline Marois.

Les Prix Coppieters, créés par la Fondation Coppieters, honorent des personnes et des organisations qui se distinguent par la défense de la diversité culturelle et linguistique, du dialogue interculturel, de l'autodétermination, des droits des minorités, de la paix et de la démocratie. Leur objectif : reconnaître celles et ceux qui trouvent des moyens innovants de promouvoir ces valeurs.

La Fondation Coppieters relève de l'Alliance libre européenne (ALE), regroupement de partis nationalistes, autonomistes, régionalistes ou indépendantistes, siégeant avec les Verts au Parlement européen. L'ALE vise à bâtir « une Europe pour tous les peuples, nations, minorités et régions, pas seulement pour les États centralisés puissants ». Ce mouvement rassemble des partis de gauche, de droite et du centre, ce qui en fait un regroupement singulier.

En marge de la remise du prix, une délégation de l'ALE, dirigée par sa présidente, M^{me} Lorena López de Lacalle, a visité Montréal, Ottawa et Québec. Elle a rencontré des représentant(e)s du Parti québécois, dont le Comité national des jeunes du Parti québécois et Pascal Paradis, député de Jean-Talon, du Bloc Québécois (Yves-François Blanchet et plusieurs député(e)s), de Québec solidaire et de L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. Des échanges ont aussi eu lieu avec des chercheurs de l'Institut de recherche sur l'autodétermination des peuples et les indépendances nationales, présidé par Daniel Turp, député de Mercier (2003-2008), la Société Saint-Jean-Baptiste, Quebecor, Hydro-Québec et Radio-Canada.

Revenons à la cérémonie. La présidente de la Fondation Coppieters, M^{me} Antonia Luciani, a dressé un portrait élogieux de M^{me} Marois, rappelant ses nombreuses responsabilités, près d'une quinzaine de ministères et ses réalisations majeures, dont sa plus grande fierté : la création des centres de la petite enfance. Ce réseau a permis d'offrir des services éducatifs à des milliers d'enfants et à de nombreuses femmes de poursuivre une carrière, inspirant bien au-delà du Québec.



M^{me} Pauline Marois en compagnie de M^{me} Antonia Luciani, présidente de la Fondation Coppieters.

Ce portrait m'a fait penser à la façon dont j'avais présenté M^{me} Marois, en 2016, lorsqu'elle était venue donner une conférence à Varennes dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. Je disais alors que, peu importe le volet de la société québécoise qu'on examine, on peut y voir la marque de Pauline Marois, et ce, pas simplement dans des secteurs touchés par l'un ou l'autre des ministères qu'elle a dirigés. J'en voulais pour preuve mon passage à la tête du ministère de la Sécurité publique, un ministère qu'elle n'a jamais dirigé. Je signalais, en effet, que certaines de mes réalisations à titre de ministre de la Sécurité publique n'auraient jamais été possibles sans l'accord, la collaboration, voire la complicité de Pauline Marois. Et, c'est ainsi dans un grand nombre d'autres secteurs. Empruntant un terme que je lui avais partagé à propos de cette femme remarquable dont j'ai eu le plaisir et l'honneur de faire partie du gouvernement, M^{me} Luciani a dit de Pauline Marois qu'elle avait exercé un leadership collégial.

Mais, par-dessus tout, ce qu'elle a laissé entendre à travers ses propos, c'est qu'en s'employant à renforcer la capacité d'action de l'État québécois et à améliorer la qualité de vie des Québécoises, M^{me} Marois a puissamment contribué à la préservation du caractère distinct de son peuple, de sa langue, de sa culture et de ses institutions, favorisant ainsi son rayonnement. C'est ce qui a fait dire à M^{me} Marois, dans son discours d'acceptation, que le fait de se voir décerner le Prix Coppieters est plus qu'un honneur ; c'est une responsabilité, soit celle de continuer à faire rayonner les valeurs qui en sont le fondement.

Un hommage bien mérité. Bravo, madame Marois!

Le Prix PDF Québec 2025 remis à madame Pauline Marois



Pauline Marois

Députée de La Peltre (1981-1985),
de Taillon (1989-2006),
de Charlevoix (2007-2012)
et de Charlevoix-Côte-de-Beaupré
(2012-2014) et première ministre
du Québec (2012-2014)

En 2025, le Prix PDF Québec (Pour les Droits des Femmes) a été décerné à M^{me} Pauline Marois afin de souligner son engagement remarquable envers les droits des femmes et la laïcité.

Au cours de sa carrière, M^{me} Marois s'est fortement engagée pour la représentativité des femmes dans le milieu politique et le service public. Elle s'est également distinguée par son implication dans de nombreux projets à vocation sociale. M^{me} Marois est notamment à l'origine de la création des centres de la petite enfance, une réforme majeure qui a transformé la vie des familles et favorisé l'autonomie professionnelle des mères. Elle a aussi joué un rôle déterminant dans la déconfessionnalisation du réseau de l'éducation, contribuant ainsi à moderniser les institutions québécoises tout en leur donnant un caractère laïque.



M^{me} Marois lors de la remise du Prix PDF avec M^{me} Michèle Sirois, présidente du Prix PDF Québec le 15 novembre 2025.
Source : Prix PDF.

Première femme à occuper la fonction de première ministre, M^{me} Marois a également dirigé plusieurs ministères d'importance. Elle laisse une empreinte durable sur les politiques publiques. Tout au long de son parcours, elle a brisé de nombreux plafonds de verre en faisant la promotion de l'égalité des chances ainsi qu'en favorisant l'autonomie des femmes. Son engagement constant en faveur de la laïcité et de l'égalité entre les hommes et les femmes témoigne de sa détermination à promouvoir une société inclusive, respectueuse des droits fondamentaux et attachée aux valeurs démocratiques.

M. Réjean Hébert fait Officier de l'Ordre du Canada

Le 18 septembre 2025, M. Réjean Hébert, député de Saint-François (2012-2014), a été fait officier de l'Ordre du Canada. Remise par la gouverneure générale du Canada, il s'agit de la plus haute distinction civile au pays. Ce titre récompense notamment les réalisations et le dévouement des récipiendaires pour leur communauté et leur nation.

Chercheur de renom, M. Hébert a largement contribué à l'amélioration de l'autonomie des personnes âgées et vivant avec un handicap au Canada. Il a notamment fondé le Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke ainsi que l'Institut

du vieillissement des Instituts de recherche en santé du Canada. Auteur de nombreux ouvrages en la matière, M. Hébert a joué un rôle déterminant dans l'amélioration des soins offerts aux personnes en perte d'autonomie et dans le développement des soins à domicile. Il a notamment développé le Programme de recherche sur l'intégration des services pour le maintien de l'autonomie. Il s'agit d'un programme de renommée mondiale qui vise à assurer la continuité des soins de santé pour les personnes âgées. L'Ordre du Canada récompense sa carrière prolifique dans le domaine de la médecine, en plus de ses contributions exceptionnelles à la société canadienne.



M. Réjean Hébert, O.C., O.Q., en compagnie de Son Excellence la très honorable M^{me} Mary Simons, gouverneure générale du Canada.
Source : le m2 Louis Dubé, Rideau Hall.

Remise de la
Médaille d'honneur
de l'Assemblée
nationale de la
République d'Arménie
à monsieur
Stéphane Bergeron



Stéphane Bergeron

Député de Verchères
Assemblée nationale
(2005-2018)

Député de Verchères (1993-1997),
Verchères-Les Patriotes
(1997-2005) et Montarville
(2019-2025) à la Chambre
des communes



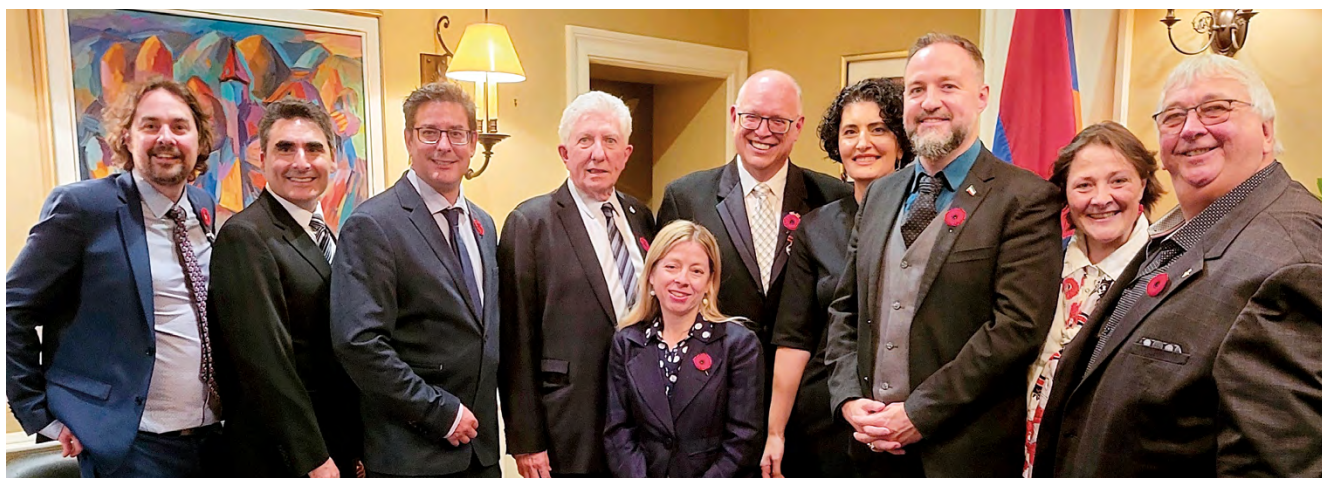
M. Stéphane Bergeron et M^{me} Anahit Harutyunyan, ambassadrice
de l'Arménie au Canada

Le 7 mars 2025, le président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie, M. Alen Simonyan, avait annoncé qu'il souhaitait décerner la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie à M. Stéphane Bergeron pour sa contribution significative au renforcement des relations amicales interparlementaires.

M. Bergeron, en ses qualités de député du Parlement du Canada, de vice-président du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, de porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères et de membre du Groupe d'amitié parlementaire Canada-Arménie, s'est distingué par son engagement constant en faveur du renforcement des liens entre le Canada et l'Arménie ainsi que par sa défense des valeurs démocratiques et du droit international.

Ainsi, le 4 novembre 2025, une réception a été organisée à l'ambassade de la République d'Arménie à Ottawa afin de remettre cette distinction à M. Bergeron. Il a reçu la Médaille des mains de son Excellence, M^{me} Anahit Harutyunyan, ambassadrice de l'Arménie au Canada.

En tant que fervent défenseur de la démocratie et de la justice, M. Bergeron a fait preuve d'un engagement sans faille dans la dénonciation de violations de droits humains en Arménie, mais également en Ukraine et dans la bande de Gaza.



Lors de son discours, M^{me} Harutyunyan a affirmé : « M. Stéphane Bergeron est un homme d'une profonde intégrité morale, animé par des valeurs fortes – un homme de principes, de dévouement et de constance. [...] Son amitié de longue date avec mon pays et mon peuple est ancrée dans des principes solides et des convictions profondes. Il s'est élevé contre l'injustice, non pas parce que cela servait les intérêts de sa circonscription [...], mais parce qu'il était convaincu que c'était tout simplement la bonne chose à faire. Et cela ne se limitait pas à l'Arménie; il a fait preuve du même sens de la justice et de la même clarté morale face à chaque crise mondiale, qu'il s'agisse de la guerre en Ukraine, de la guerre à Gaza ou d'ailleurs. » (Traduction)

Prenant la parole à son tour, M. Bergeron a exprimé sa gratitude et son attachement aux valeurs qui ont guidé son engagement : « Cette médaille, que j'accepte avec humilité, constitue, pour ainsi dire, la synthèse de tout ce qui m'a amené, au fil des ans, à parler haut et fort pour défendre la démocratie, la justice et le respect des règles du droit international dans le cas particulier de l'Arménie. »



M^{me} Véronique Hivon prononçant un discours lors de la réception de son doctorat honorifique.

M^{me} Véronique Hivon récipiendaire d'un doctorat honorifique de l'Université de Sherbrooke

Le 20 septembre 2025, M^{me} Véronique Hivon, députée de Joliette (2008-2022), a reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université de Sherbrooke. Cette distinction reconnaît son engagement envers la justice sociale, la santé, l'éducation et la protection des droits.

À titre de ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse ainsi que ministre responsable de la région de Lanaudière, M^{me} Hivon s'est impliquée dans de nombreuses réformes sociales. Tout au long de sa carrière, elle a milité pour l'accès universel aux services de garde éducatifs et pour des politiques favorisant l'égalité des chances dès la petite enfance.

M^{me} Hivon s'est particulièrement distinguée par son implication dans la réforme sur les soins de fin de vie, qui permet à des milliers de Québécoises et Québécois de mourir dans la dignité. La *Loi concernant les soins de fin de vie* est un texte pionnier tant au Québec qu'au Canada, la province étant la première à adopter de telles dispositions en 2014. Cette évolution a pavé la voie pour le fédéral et les autres provinces en ouvrant un dialogue important sur la dignité et la liberté de choix.

L'octroi de ce doctorat honorifique salue sa carrière remarquable ainsi que sa contribution durable à la société québécoise.

Sources photo : Université de Sherbrooke



M. Jean-Pierre Perreault, recteur de l'Université de Sherbrooke et M^{me} Véronique Hivon.



MM. Martin Bisaillon, Jean-Pierre Perreault, M^{me} Véronique Hivon, M. Louis Valiquette.



M. Jean-Pierre Perreault, recteur de l'Université de Sherbrooke, M^{me} Véronique Hivon, MM. Jacques Pregent, son conjoint, et Louis Valiquette, doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé.

L'Université du Québec en Outaouais rend hommage à Louise Beaudoin et Liza Frulla



Louise Beaudoin

Députée de Chambly
(1994-2003)
et de Rosemont
(2008-2012)



Source : Julien Faugère

Liza Frulla

Députée de Marguerite-Bourgeoys
(1989-1998)

Exceptionnellement, le 22 novembre 2025, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) a décerné deux doctorats *honoris causa* lors de la même cérémonie à deux ex-parlementaires : M^{mes} Louise Beaudoin et Liza Frulla. Par cette distinction, l'UQO salue deux trajectoires exemplaires, portées par l'audace, l'engagement et une vision durable du rôle de la culture, de la langue et des institutions dans l'affirmation du Québec.

La distinction remise à M^{me} Louise Beaudoin reconnaît l'ampleur d'un engagement constant envers la langue française, la diversité francophone et la solidarité internationale. En 1984, elle devient la première femme déléguée générale du Québec à Paris, où elle consolide les relations franco-québécoises et fait de la diplomatie culturelle un levier d'influence. Élue députée en 1994 sous la bannière du Parti Québécois, elle représentera Chambly puis Rosemont, assumant des responsabilités ministérielles aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Culture et aux Communications, aux Relations internationales, et comme ministre responsable de la *Charte de la langue française*.

À la tête du ministère de la Culture et des Communications, M^{me} Beaudoin contribue à façonner des institutions majeures et à consolider le statut de la langue française et de l'identité culturelle québécoise. Elle est notamment à l'origine du projet qui mènera à la création de la Grande Bibliothèque à Montréal, devenue Bibliothèque et Archives nationales du Québec, un pilier de l'accès au savoir et à la culture. Sur la scène internationale, elle soutient l'adoption et la promotion de la Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles, réaffirmant la place du Québec dans les grands débats mondiaux. Depuis 2013,

elle préside le Regroupement des événements majeurs internationaux et, depuis 2023, occupe la vice-présidence de la Fondation René-Lévesque.

M^{me} Beaudoin se distingue par la cohérence de son engagement en ce qui concerne la défense de la langue française et la création de liens entre les cultures. Ses actions ont permis d'affirmer une vision durable de l'identité et du rayonnement du Québec.

« Ce qui distingue profondément Louise Beaudoin, au-delà des titres et des fonctions, c'est la fidélité à ses valeurs, a déclaré la rectrice de l'UQO, Murielle Laberge, dans son hommage. Défendre la langue française, soutenir les créateurs, bâtir des ponts entre les peuples : voilà le fil conducteur d'une vie entière. Elle a su conjuguer fermeté et bienveillance, convictions fortes et ouverture au dialogue, s'attaquant avec courage aux enjeux les plus complexes, tout en restant proche des citoyens et des acteurs du terrain. L'Université du Québec en Outaouais est fière aujourd'hui de décerner un doctorat *honoris causa* à M^{me} Louise Beaudoin, pour l'ensemble de son œuvre, à la fois politique, culturelle et intellectuelle, son influence durable dans la promotion de la diversité linguistique, son appui indéfectible à la Francophonie, et sa défense du droit des peuples à l'affirmation culturelle. »

La carrière de M^{me} Liza Frulla a été marquée par une succession de « premières » qui ont pavé la voie à de nombreuses femmes. Au début des années 1970, elle s'impose comme première femme journaliste sportive dans les médias électroniques, alors que ce milieu demeure largement masculin. Elle devient ensuite la première femme directrice du marketing chez Labatt, puis dirige CKAC, à l'époque la station de radio francophone la plus influente au pays.



Son engagement se déploie ensuite en politique. Éluée députée en 1989, M^{me} Frulla occupe successivement des fonctions ministérielles : Communications, Affaires culturelles, Culture, puis Culture et Communications. Elle poursuivra son parcours sur la scène fédérale, où elle sera ministre du Développement social, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine. Depuis 2015, elle dirige l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), contribuant au rayonnement du savoir-faire québécois et à l'innovation dans un secteur stratégique.

« Au-delà des titres et des honneurs, il y a une femme profondément humaine. Une femme qui croit au pouvoir des idées, qui tend la main, qui écoute, qui sourit avec chaleur, et qui avance toujours avec la conviction qu'on peut – et qu'on doit – faire mieux, a dit M^{me} Laberge. L'Université du Québec en Outaouais est fière aujourd'hui de décerner un doctorat *honoris causa* à M^{me} Liza Frulla, pour sa carrière exceptionnelle de bâtisseuse, de rassembleuse et de passionnée qui a toujours mis ses convictions au service de la collectivité. Qu'il s'agisse de faire avancer la culture, de promouvoir les femmes, de moderniser les institutions ou de représenter le Québec ici comme ailleurs, elle l'a toujours fait avec audace, intelligence et intégrité » a déclaré la rectrice de l'UQO, Murielle Laberge.



M. Alexandre Cloutier, président de l'Université du Québec, M^{mes} Liza Frulla, Louise Beaudoin, Murielle Laberge et M. Mathieu Lacombe. Source : Université du Québec en Outaouais (UQO).



M^{me} Louise Beaudoin.
Source : Université du Québec en Outaouais (UQO).



M^{me} Liza Frulla.
Source : Université du Québec en Outaouais (UQO).

M^{me} Agnès Maltais nommée Grande Québécoise par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec

Le 29 janvier 2026, une cérémonie a été organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) à l'Hôtel de Ville de Québec, afin de dévoiler les quatre personnalités québécoises qui seront intronisées à l'Académie des Grands Québécois le 21 mai prochain. Ces personnalités ont été sélectionnées en raison de leur apport exceptionnel à la région de Québec. Par leur parcours unique et inspirant, ces personnes se sont démarquées dans les domaines culturel, économique, social et des sciences.

Parmi les récipiendaires, on retrouve M^{me} Agnès Maltais, députée de Taschereau (1998-2018). M^{me} Maltais s'est illustrée dans le domaine culturel, où elle a notamment été ministre de la Culture et des Communications dans le cabinet Bouchard, du 15 décembre 1998 au 8 mars 2001, ainsi que présidente du Conseil de la culture de la région de Québec-Chaudière-Appalaches de 1994 à 1998 et directrice du Théâtre de la Bordée de 1996 à 1998. Son legs pour la culture québécoise sera présenté par Hydro-Québec.

Les autres personnalités qui se verront décerner le titre de Grand Québécois sont :

- Le professeur Clément Gosselin, professeur titulaire, Département de génie mécanique, Université Laval, directeur du CeRVIM, dans le domaine des sciences;
- Madame Marie-Claude Houle, présidente et cheffe de la direction, EBC inc., dans le domaine économique, présenté par la Caisse de dépôt et placement du Québec;
- Monsieur Éric Boulay, directeur général, Lauberivière, dans le domaine social, présenté par Bell.

« C'est avec une immense fierté que nous dévoilons aujourd'hui les quatre personnalités québécoises qui seront intronisées à l'Académie des Grands Québécois le 21 mai prochain. Depuis 37 ans, cette académie honore ceux et celles qui se sont distingués par leur parcours unique et admirable. Ces individus incarnent la vision, l'influence et l'engagement qui font la richesse de notre région. En tant que président et chef de la direction, je suis honoré de célébrer ces leaders inspirants qui continuent de façonner l'avenir de Québec », souligne Frédéric Boisvert, président et chef de la direction de la CCIQ.

Le 37^e Gala des Grands Québécois se déroulera le jeudi 21 mai 2026, au Hilton Québec.



De gauche à droite : M. Clément Gosselin, professeur titulaire, Département de génie mécanique, Université Laval, directeur du CeRVIM, M^{mes} Agnès Maltais, députée de Taschereau (1998-2018) et ministre de la Culture et des Communications dans le cabinet Bouchard, Marie-Claude Houle, présidente et cheffe de la direction, EBC inc., MM. Éric Boulay, directeur général, Lauberivière et Frédéric Boisvert, président et chef de la direction de la CCIQ. Source : CCIQ.

Ex-parlementaires en action



Sébastien Proulx

Député de Jean-Talon (2015-2019)

M. Sébastien Proulx a été nommé à titre de président du conseil d'administration de INO. Il s'agit du plus important centre d'expertise en optique-photonique à vocation industrielle au Canada. M. Proulx, qui est actuellement avocat et conseiller chez GBV Avocats, possède une grande expérience en affaires publiques, en gouvernance et en développement stratégique. Cette expertise lui sera grandement utile dans son nouveau rôle.



Philippe Couillard

**Député de Mont-Royal (2003-2007), Jean-Talon (2007-2008), d'Outremont (2013-2014) et de Roberval (2014-2018)
Premier ministre (2014-2018)**

M. Philippe Couillard est maintenant président du Forum d'affaires canado-qatari (CQBF). L'expertise de M. Couillard en affaires internationales lui permettra d'orienter les activités de CQBF dans les prochaines années. Il sera notamment question du renforcement de la coopération économique entre le Canada et les provinces, ainsi qu'avec l'État du Qatar, en plus d'attirer de nouveaux investissements et de stimuler l'innovation.



Dominique Anglade

Députée de Saint-Henri-Sainte-Anne (2015-2022)

M^{me} Dominique Anglade a été nommée présidente du conseil d'administration du Réseau Environnement. Elle affirme : « C'est avec enthousiasme que j'assume ce rôle. La transition durable se construit par des actions mesurables, des partenariats solides et une gouvernance rigoureuse. Ensemble, faisons du Québec une référence qui allie performance économique, ambition environnementale et bénéfices concrets pour les communautés ».

M^{me} Anglade a également animé la conférence d'ouverture de Measuring Beyond 2026 portant sur le leadership responsable à l'épreuve des crises internationales. Plus précisément, cet événement a été l'occasion de répondre à la question suivante : comment exercer un leadership à la fois lucide, courageux et cohérent dans un monde traversé par des chocs climatiques, géopolitiques et technologiques majeurs? M^{me} Anglade était accompagnée de M. Paul-Harry Aithnard, directeur général d'Ecobank Côte d'Ivoire et directeur régional exécutif pour l'Afrique de l'Ouest francophone, ainsi que de M. Kaveh Madani, directeur de The United Nations University Institute for Water, Environment and Health (UNU-INWEH).



Stéphane Bergeron

Député de Verchères

Assemblée nationale (2005-2018)

**Député de Verchères (1993-1997), Verchères-Les Patriotes (1997-2005)
et Montarville (2019-2025) à la Chambre des communes**

Le 5 novembre 2025, M. Stéphane Bergeron a été élu directeur de la nouvelle Association acadienne des parlementaires du Canada (AAPC). Cette association réunit des membres de la Chambre des communes et du Sénat, ainsi que d'ex-parlementaires partageant un attachement profond à l'Acadie. Le lancement de l'AAPC constitue une étape historique pour la reconnaissance et la promotion de la présence acadienne au sein des institutions parlementaires canadiennes. Le comité exécutif élu aura pour mandat de renforcer et d'accroître l'influence politique du peuple acadien, notamment par le biais de politiques publiques dont il pourra favoriser la mise en œuvre, et en renforçant les liens entre les (ex)-parlementaires issu(e)s ou allié(e)s de l'Acadie.

L'Association, dont la création a été initiée en 2023, a pour mission de favoriser la collaboration entre les élus fédéraux d'expression française issus des régions acadiennes ou solidaires de la cause acadienne, de soutenir le développement des communautés francophones et de faire valoir la contribution unique de l'Acadie à la société canadienne.

De janvier à avril 2025, M. Stéphane Bergeron a également participé sur une base régulière à l'émission « En direct avec Patrice Roy » à titre de panéliste les mardis et mercredis à 16 h sur les ondes de Radio-Canada. Depuis, il y prend part de façon plus ponctuelle et il lui arrive également de participer occasionnellement à des émissions sur le réseau LCN. M. Bergeron analyse et discute de la politique québécoise, canadienne et internationale en plus de donner son opinion sur l'actualité la plus récente.



Source : Facebook (Stéphane Bergeron)



Source : Julien Faugère

Liza Frulla

Députée de Marguerite-Bourgeoys (1989 à 1998)

En juillet 2025, M^{me} Liza Frulla a été reconduite en tant que directrice générale de l'ITHQ et membre du conseil d'administration. Elle a été désignée par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec pour un mandat de cinq ans. Depuis les cinq dernières années, M^{me} Frulla s'est distinguée par son leadership ambitieux et sa ténacité. Sous sa gouverne, l'institution a notamment mis en place un ordre d'enseignement universitaire se concrétisant par la création du premier Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil au Québec.

De plus, en janvier 2026, M^{me} Frulla a été intronisée au sein des Disciples Escoffier. Fondée en France en 1954, l'Association des Disciples Escoffier rassemble des chef(fe)s, des professionnel(le)s de la cuisine et du service ainsi que des producteur(trice)s et passionné(e)s de gastronomie du monde entier. L'association compte actuellement plus de 10 000 membres, dont 7 000 chef(fe)s. Cette distinction souligne l'engagement de l'institution dans la transmission et le rayonnement de la gastronomie.



Gilbert Paquette

Député de Rosemont (1976-1985)

Le 13 novembre 2025, M. Gilbert Paquette a été invité à présider une session dans le cadre du dixième Global Congress on Knowledge Economy (GCKE-25) et à présenter une conférence dans ce congrès scientifique à Osaka, Japon, sur le thème « Gestion des connaissances à l'aide de l'IA pour la conception et la diffusion de la formation en ligne ».

Dans cette conférence, M. Paquette a présenté l'ingénierie des environnements numériques d'apprentissage (IENA) dans le cadre de la gestion des connaissances, un processus central de l'Économie du savoir. Il a mis en évidence le rôle des ontologies et du Web sémantique dans l'IENA et dans les méthodes d'ingénierie pédagogique MISA et MIENA qu'il a développées. Puis, il a examiné certains usages de l'IA générative en IENA pour appuyer la construction des formations en ligne. Il termine sa présentation en proposant une façon d'utiliser cette technologie dans un processus intégré d'ingénierie pédagogique.



Véronique Tremblay

Députée de Chauveau (2015-2018)

En tant que PDG de l'Association Hôtellerie du Québec (AHQ) et de l'Association québécoise des spas (AQS), et toujours très impliquée, Véronique Tremblay a eu le plaisir d'être la présidente d'honneur de l'encan charitable au profit de la Fondation Réno-Jouets : ensemble, toute l'équipe a réussi à amasser un montant record de 100 000 \$.



En tant que PDG de l'AHQ et de l'AQS, Véronique Tremblay a lancé en novembre dernier un projet d'envergure : [Congres.com](https://congres.com), une plateforme dédiée au tourisme d'affaires au Québec. Cette initiative vise à faciliter l'organisation d'événements d'affaires, à promouvoir l'écosystème québécois et à le rendre accessible en un seul point d'entrée.



Louise Harel

Députée de Maisonneuve (1981-1989) et d'Hochelaga-Maisonneuve (1989-2008)

Le 19 août 2025, le Collège Lionel-Groulx a inauguré l'aile Louise Harel de son établissement. M^{me} Harel a fait partie des premières cohortes féminines du collège, autrefois connu sous le nom de Séminaire de Sainte-Thérèse. Lors de cette occasion, le collège a dévoilé une plaque toponymique en hommage à M^{me} Harel afin de souligner son rôle de « pionnière du paysage politique et social québécois ».

Cette aile comporte 29 classes pouvant accueillir environ 1 000 étudiant(e)s et 120 membres du personnel. En plus d'être le seul bâtiment du collège à porter le nom d'une femme, cet ajout permettra le déploiement de nouveaux programmes afin de répondre à la demande grandissante en éducation de la région.

En 2025, M^{me} Harel s'est également vu décerner le titre de Patriote de l'année par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. M^{me} Harel a été choisie en raison de son implication soutenue dans la promotion et la protection de la langue française à Montréal. Depuis 2022, elle s'est distinguée par son rôle de présidente du comité sur la langue française de la Ville de Montréal, dont les travaux ont mené à la mise sur pied d'un bureau de la langue française au sein de la métropole.



Source : Collège Lionel-Groulx



Source : Amélie Houle, Le Nouvelliste

Noëlla Champagne

Députée de Champlain (2003-2007 et 2008-2014)

En septembre 2025, la Ville de Trois-Rivières a nommé un espace dans l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Louis-De-France en l'honneur de M^{me} Noëlla Champagne. Cet espace était autrefois connu sous le nom de local de la Société de généalogie de Trois-Rivières. M^{me} Champagne s'est illustrée dans sa communauté, elle a notamment été conseillère municipale de Saint-Louis-de-France de 1988 à 1997, ainsi que députée à l'Assemblée nationale pendant trois mandats.



Catherine Fournier

Députée de Marie-Victorin (2016-2021)

Le 29 janvier 2026, M^{me} Catherine Fournier a participé au lancement du projet d'incubateur de leadership public au campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke. Les participant(e)s ont eu la chance d'assister à une conférence sous le thème « Le leadership féminin à la croisée de l'audace, l'innovation et la résilience ». Animée par M^{me} Martine Perreault de la firme Mapé, cette activité a réuni M^{me} Catherine Fournier, ambassadrice du projet et mairesse de Longueuil, M^{me} Isabelle Hudon, présidente et cheffe de la direction de la Banque de développement du Canada, M^{me} Pascale Navarro, auteure, ancienne journaliste et conférencière, et M^{me} Jennifer Hamel, présidente de Laroche mécanique du bâtiment.



Source : Julia-Rose Leriche



Normand Jutras

**Député de Drummond
(1994-2007)**

Le 21 janvier 2026, M. Normand Jutras a représenté le Cercle des ex-parlementaires lors de la cérémonie soulignant le 78^e anniversaire du fleurdelisé à l'Assemblée nationale du Québec. À la suite du lever du drapeau du Québec au sommet de la tour centrale de l'hôtel du Parlement, les représentants des chefs et de la cheffe des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ont pris la parole. La cérémonie s'est tenue à l'extérieur, sur le parvis, devant la tour centrale de l'hôtel du Parlement.



Catherine Morissette

Députée de Charlesbourg (2007-2008)

M^{me} Catherine Morissette a lancé un nouveau balado sur la plateforme Spotify intitulé *Les inordinaires*. Composé de douze épisodes, celui-ci s'intéresse à la douance, aussi connue sous le nom de « haut potentiel intellectuel ». À travers des échanges avec divers spécialistes, M^{me} Morissette lève le voile sur cette forme de neurodivergence tout en mettant en lumière les expériences et les réalités des personnes concernées par la douance.

**Les
inordinaires**



David Birnbaum

Député de D'Arcy-McGee (2014-2022)

M. David Birnbaum est vice-président du conseil d'administration du Complexe de santé Reine-Elizabeth à Montréal. Il préside aussi le conseil de Robin des Bois, une entreprise de bienveillance et d'économie sociale au cœur du Parc La Fontaine, est chef-bénévole à l'organisme Soupe-entraide Lachine et il chante chaque jeudi soir au sein de Ok Chorale à Notre-Dame-de-Grâce.



Carole Poirier

Députée d'Hochelaga-Maisonneuve (2008-2018)

M^{me} Carole Poirier multiplie les engagements citoyens et professionnels. En mai 2025, elle a accepté le rôle de trésorière à la Maison Tangente, une maison d'hébergement pour jeunes en difficulté. En juin 2025, elle a complété une maîtrise en comptabilité, contrôle et audit à l'Université du Québec à Montréal. En septembre 2025, le maire de Terrebonne, M. Mathieu Traversy, et député de Terrebonne (2008-2018), lui a décerné le titre de Grande Terrebonnienne pour souligner sa contribution au développement de la ville. En novembre 2025, elle est revenue au Parti Québécois à titre de responsable du recrutement des candidates et des candidats en vue de l'élection de 2026.

Source :
Ville de Terrebonne



Marie Malavoy

Députée
de Sherbrooke
(1994-1998) et de
Taillon (2006-2014)



Christiane Pelchat

Députée
de Vachon
(1985-1994)



Carole Théberge

Députée
de Lévis
(2003-2007)



Guy Ouellette

Député
de Chomedey
(2007-2022)



Normand Jutras

Député
de Drummond
(1994-2007)



Lors du passage en commission.

Le 10 février 2026, M^{mes} Marie Malavoy, Christiane Pelchat et Carole Théberge ont témoigné devant la Commission des institutions afin de présenter le mémoire du Comité des femmes ex-parlementaires sur le projet de loi n° 1 portant sur la Constitution du Québec. MM. Guy Ouellette et Normand Jutras ont également assisté à l'audience. Le comité était préoccupé par le sort des femmes dans la formulation de certaines dispositions du projet de loi. Leurs recommandations portaient notamment sur l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que sur le respect des droits fondamentaux de ces dernières.

Hommages aux ex-parlementaires décédé(e)s

Hommage à Élie Fallu

Notre ami Élie (1932-2025)



Élie Fallu

Député de Terrebonne
(1976-1981)
et de Groulx
(1981-1985)

Décédé le 14 octobre 2025,
à l'âge de 93 ans et 7 mois.

Élie Fallu, élu dans des circonscriptions au nord de Laval, soit Terrebonne et Groulx, et bordées par la rivière des Mille-Îles, partageait mes préoccupations comme député de Fabre au sujet des inondations qui survenaient chaque printemps, causées par cette rivière qui affectait des citoyens habitant nos circonscriptions respectives. Ces inondations causaient des torts considérables aux riverains établis des deux côtés de ladite rivière. C'est ainsi que nous avons établi une collaboration commune pour arriver à trouver une solution durable à ce phénomène. Après mon élection en 1981, nous avons fait une démarche auprès de notre ministre de l'Environnement, Marcel Léger, et auprès des députés fédéraux qui avaient la même préoccupation que nous. C'est grâce à nos efforts communs que des solutions furent trouvées pour limiter sérieusement les risques d'inondation qui touchaient des centaines de résidences des deux côtés de la rivière. Aujourd'hui, un barrage avec piste cyclable relie nos deux territoires où les citoyens peuvent se fréquenter aisément et jouir d'une plus grande tranquillité le printemps venu.

Élie a joué un rôle important dans la formation de cette équipe, guidé par son expérience de parlementaire, sa connaissance du milieu et son souci de s'impliquer avec la population qui subissait d'année en année le poids des inondations. Par la suite, nous avons pu établir des liens quasi fraternels entre nous, députés lavallois et lui. J'ai en mémoire sa présence aux funérailles de notre collègue Jean-Guy Rodrigue, député de Vimont, décédé en 2013 en présence de Bernard Landry, Jean-Paul Champagne et moi-même. J'ai en mémoire sa présence avec les mêmes députés lavallois pour souligner publiquement ma première année comme député. En d'autres mots, nous le considérons comme l'un des nôtres, lavallois, fidèle à lui-même : homme simple et de grande culture, affable, serviable et efficace. Mes condoléances à sa famille.

Michel Leduc

Député de Fabre (1981-1985)

Homage à Gabriel Loubier

L'ITHQ salue la mémoire de M. Gabriel Loubier (1932-2025)



Gabriel Loubier

Député de Bellechasse
(1962-1973)

Décédé le 1^{er} octobre 2025,
à l'âge de 93 ans.

Visionnaire et déterminé, il a porté avec conviction le projet de doter le Québec d'une grande école hôtelière, inspirée des établissements européens, afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée d'une industrie en plein essor. Grâce à ses efforts et à son leadership, l'ITHQ voyait le jour il y a plus de 55 ans, amorçant ainsi une histoire d'excellence dans la formation en tourisme, en hôtellerie et en restauration.

En reconnaissance de son rôle fondateur, l'ITHQ a donné en 2012 son nom à la salle de son conseil d'administration. Quelques années plus tard, en 2018, il recevait un diplôme honoris causa, soulignant son apport décisif à la création de ce qui est devenu la plus importante école hôtelière au pays.

« M. Loubier a été l'initiateur d'un rêve qui, plus d'un demi-siècle plus tard, continue de porter fruit pour des milliers d'étudiants et d'étudiantes, et plus largement, pour l'ensemble du Québec et de sa merveilleuse industrie du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. Son héritage vit dans chacun(e) de nos diplômé(e)s et dans chaque réalisation de notre grande école. En mon nom, et au nom de toute la communauté de l'ITHQ, j'offre mes plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux et celles qui ont eu le privilège de le côtoyer. »

Liza Frulla, directrice générale de l'ITHQ,
députée de Marguerite-Bourgeoys
(1989-1998)

Hommage à Jean-Paul Diamond



Jean-Paul Diamond

Député de Maskinongé
(2008-2014)

Décédé le 7 novembre 2025,
à l'âge de 85 ans.

Il y a des hommes qui marquent une région, non pas seulement par les fonctions qu'ils ont occupées, mais par la profondeur de leur engagement et la générosité de leur cœur. Jean-Paul Diamond était de ceux-là.

Pour moi, il fut un mentor, un ami, un patron, mais surtout un modèle d'homme public. Visionnaire, dévoué et profondément enraciné dans sa communauté, il a consacré sa vie au service des gens de Saint-Alexis-des-Monts, de la MRC de Maskinongé et du comté de Maskinongé.

Comme maire de Saint-Alexis-des-Monts et préfet de la MRC, Jean-Paul avait une vision claire : celle d'un territoire fort, fier et solidaire.

Il croyait au potentiel de son monde, à la force des municipalités et à la valeur du travail collectif. Toujours à l'écoute, il savait unir les gens autour d'un objectif commun : faire avancer sa région.

À l'Assemblée nationale, Jean-Paul s'est investi avec la même passion et la même rigueur. Député présent sur le terrain, il multipliait les activités dans sa circonscription, sillonnant les municipalités chaque fin de semaine pour rencontrer

les citoyens, écouter leurs préoccupations et célébrer leurs réussites. Toujours proche du monde, il exerçait son rôle avec cœur, conviction et détermination, fidèle à l'homme de proximité qu'il a toujours été.

Lorsque j'ai eu l'honneur de lui succéder à l'Assemblée nationale, j'ai pleinement mesuré l'ampleur de l'héritage qu'il laissait derrière lui. Il m'a légué de grandes chaussures à chausser, tant son empreinte était profonde et respectée.

Jean-Paul aimait sincèrement les gens, et ils le lui rendaient bien. Sa bienveillance, son humour et sa passion pour le développement de notre coin de pays ont inspiré toute une génération d'élus et de citoyens.

Aujourd'hui, c'est avec émotion et reconnaissance que je salue la mémoire d'un grand homme. Jean-Paul Diamond a consacré sa vie à faire grandir sa communauté et son souvenir continuera de nous guider longtemps encore.

Merci, Jean-Paul, pour ta vision, ton humanité et ton exemple.

Marc H. Plante

Député de Maskinongé (2014-2018)

Homage à Lise Bacon



Lise Bacon

Députée de Bourassa
(1973-1976)
et de Chomedey
(1981-1994)

Décédée le 29 octobre 2025,
à l'âge de 91 ans.

Vous venez tout juste d'être élu député, donc vous êtes sans expérience, même si vous vous croyez déjà « bien bon ». On vous confie le dossier de la Culture et vous savez que vous aurez devant vous comme ministre de la Culture Lise Bacon, qui est sans aucun doute la femme politique la plus expérimentée du Québec. Que faites-vous pour vous préparer ? Au départ, vous apprenez le code de procédures, car elle le connaît mieux que vous. Un des premiers dossiers qui arrive, qu'elle doit défendre et que je dois critiquer, est celui de la construction du nouveau Musée d'art contemporain de Montréal. Je croyais bien naïvement avoir une légère avance sur elle car j'avais siégé au conseil d'administration du Musée. Oh que non ! J'ai beau être un peu baveux, c'est la déroute. Elle maîtrise le dossier complètement. Les nombreuses fois, au début, lorsque je me suis levé en Chambre pour lui poser une question, je ne sais combien de kilos j'ai perdu. Et puis ce fut le grand dossier de la

politique culturelle du Québec. Des heures, des jours, des semaines en commission parlementaire. Une petite rivalité normale au début des audiences et puis, comme il y avait de la redite, une complicité qui est allée quelques fois au fou rire. Des échanges fructueux en fin de compte et adoption unanime de la Loi.

Ainsi furent nos débuts. J'aurais encore des dizaines d'anecdotes à vous raconter. À l'annonce qu'elle ne se représenterait pas aux prochaines élections, je me suis précipité à son bureau du ministère avec des fleurs en lui lançant : « Adieu, et ne cherchez plus à me revoir ! » Son attaché de presse la vit avec une petite larme à l'œil. J'étais triste de la voir partir et de me retrouver en quelque sorte « orphelin ».

Au revoir Lise. On va sans doute se revoir...

André Boulerice

Député de Sainte-Marie-Saint-Jacques (1989-2005)

Rendre cet hommage à notre collègue Lise Bacon est l'occasion de reconnaître une carrière politique marquante et significative, dans la durée autant que pour l'ampleur de ses accomplissements.

C'est aussi pour moi l'opportunité de réitérer mon admiration pour M^{me} Bacon qui a été une amie et une source d'inspiration durant mes quinze années à titre de député de Chomedey, une circonscription qu'elle a dignement représentée de nombreuses années. Son dévouement, son sens des valeurs et son intégrité étaient connus et reconnus de tous. Même après trente ans, je peux en témoigner personnellement, son souvenir est demeuré vivant et intact auprès des gens de Chomedey.

« Elle fut un modèle pour toute personne qui désire faire de la politique, particulièrement pour les femmes dont elle a ouvert grand les portes de notre Parlement. »

Comme l'a écrit notre collègue René Blouin dans ces pages, en 2019, elle a tracé la longue route vers la parité si bien qu'aux élections générales du 1^{er} octobre 2018, la population québécoise élisait plus de 40 % de femmes dans notre Assemblée nationale.

Si cette réalité semble aujourd'hui parfaitement normale, il est bon de rappeler que M^{me} Bacon, aux élections de 1973, fut la deuxième femme à être élue au Parlement québécois, reprenant le flambeau de M^{me} Claire Kirkland-Casgrain qui, en 1961, en fut la toute première. À tous les égards, avec une détermination à toute épreuve, M^{me} Bacon a maintenu très haut l'héritage de sa prédécesseure comme députée, mais également comme ministre.

Au total, M^{me} Bacon a siégé 16 années à l'Assemblée nationale et fut titulaire de six ministères dans les gouvernements de Robert Bourassa. L'ancien premier ministre la nommera vice-première ministre, une autre première dans notre histoire, une fonction qu'elle occupera de 1985 à 1994. Pendant cette décennie marquée par des événements politiques majeurs, elle aura, à ce titre, une influence déterminante auprès de ses collègues de toutes les formations politiques. Elle avait l'oreille et la confiance de Robert Bourassa. Le premier ministre du Québec a ainsi pu compter sur une alliée consciencieuse, dévouée et fiable, notamment lorsqu'il combattait la maladie.

Parmi ses nombreux faits d'armes, ses quatre années comme ministre des Affaires culturelles ont laissé une empreinte indélébile avec une loi fondatrice : la reconnaissance du statut professionnel de l'artiste. Le milieu culturel en a gardé une profonde gratitude.

En 1994, elle est nommée au Sénat du Canada jusqu'à son départ de la vie politique en 2009. Au total, elle aura consacré près de 40 ans au service public, lui conférant, selon moi, le statut d'une femme d'État, autant par son envergure que par un engagement sans faille pour l'avancement du Québec et particulièrement pour celui des Québécoises. Elle incarnait pour moi l'excellence, la rigueur et le dévouement. Elle a également été une distinguée ambassadrice de notre nation dont font foi les hautes distinctions reçues de la part des gouvernements du Québec, du Canada et de la France.

J'ai eu l'immense privilège de témoigner de ce parcours politique lors de ses funérailles, le 7 novembre 2025, un privilège qui s'est accru avec l'honneur qui m'a été fait d'accompagner son cercueil en terre, à côté de son père et de ses grands-parents au cimetière de Berthier. Ces moments solennels témoignaient de notre belle et grande amitié et j'en garderai un souvenir ému, éternellement.

Plusieurs de nos collègues, à son décès, ont également témoigné de leur admiration pour M^{me} Bacon.

Parmi ceux-ci, je me permets de citer notre collègue Marie Grégoire – élue à 37 ans – qui incarne bien la longue marche des femmes en politique : « Pour moi, Lise Bacon a été bien plus qu'une source d'inspiration. Elle m'a donné l'élan nécessaire pour croire en mes propres forces et m'a appris que l'ambition pouvait se conjuguer avec l'humilité. Elle croyait profondément en la capacité de chacun à contribuer à un Québec plus juste, plus éclairé, plus égalitaire ».

Aussi, perpétuer la mémoire de cette femme d'exception serait lui rendre justice, que ce soit au chapitre des prix remis par l'Assemblée nationale, de ceux de notre Cercle des ex-parlementaires tout autant qu'au chapitre de la toponymie, que ce soit à Salaberry-de-Valleyfield, sa ville natale, à Montréal et à Laval qu'elle a représentées à l'Assemblée nationale ou partout ailleurs au Québec. Il m'apparaît évident que la mémoire de M^{me} Lise Bacon, femme d'État intègre et visionnaire, soit préservée dans notre espace public. Nous lui devons bien cela.

Guy Ouellette

Député de Chomedey (2007-2022)

Hommage à Claude Boucher



Claude Boucher

Député de Johnson
(1994-2007)

Décédé le 5 décembre 2025,
à l'âge de 83 ans.

Le 5 décembre dernier, notre petit roi est mort

Un petit roi qui était un homme complet, polyvalent : Claude « performait » dans tout ce qu'il touchait; je pense au sport par exemple, ou à la vente de cartes de membres (!!), pour ensuite exceller dans certains domaines tels que l'exercice d'un leadership bienveillant, basé sur l'exemplarité et non sur un titre ou une fonction quelconque.

De même, il fut un père extraordinaire, aimant, soucieux de l'importance de la transmission de valeurs qu'il jugeait essentielles. Une de celles-ci, fondamentale tant à la nature de l'homme que je suis qu'à l'exercice de ma profession, c'est l'importance de s'engager dans sa communauté, d'en prendre soin.

En effet, bien que nous soyons tous et toutes de superbes individualités, possédant une personnalité unique qui vaut bien un roman, il reste

que notre identité est intimement liée à celle de la communauté dans laquelle nous avons grandi. Par exemple, c'est à notre société que nous devons notre langue maternelle et notre éducation, des outils qui permettent à chacune et chacun d'entre nous de comprendre le monde dans lequel nous évoluons, et d'être en contact, de communiquer avec lui.

**« Au fond, prendre
soin de sa communauté,
c'est prendre soin
de soi-même.
Dans une époque
où l'individualité est
une véritable religion,
voilà une valeur
dont la transmission
nécessitait un certain
courage, une certaine
originalité. »**

Une autre grande valeur que Claude nous a transmise est l'importance d'avoir bien sûr confiance en nous-mêmes, mais que cette confiance individuelle ne devait pas nous faire oublier que nous ne sommes finalement que des poussières d'étoiles; qu'à l'échelle de l'Histoire du monde, nos vies sont éphémères, voire insignifiantes.

Sans nécessairement le dire mais plutôt par ses actes, Claude prônait une implication qui s'inscrivait dans le continuum des différents combats menés par celles et ceux qui nous ont précédés, au lieu de toujours se prendre pour la fin de l'Histoire, de penser que les enjeux auxquels nous faisons face sont systématiquement

nouveaux, inédits, que rien ni personne n'a jamais rencontré de tels défis auparavant.

Pour lui, s'impliquer signifiait de faire en sorte que les retombées de nos actions individuelles servent de tremplin à celles et ceux qui nous succéderont afin qu'ils et elles puissent bénéficier de meilleurs leviers pour faire face aux défis qui seront les leurs, au lieu de voir notre héritage disparaître avec notre personne.

La création de la Fondation OLO est un bel exemple de l'application de cette valeur : en plus d'avoir contribué concrètement, au cours de sa vie, à atténuer les conséquences de la pauvreté au Québec, Claude a aussi travaillé à la naissance d'un organisme dont l'impact se fera sentir bien au-delà de sa propre vie.

C'est donc son exemple que j'ai suivi en cofondant la Société nationale de l'Estrie et Droits collectifs Québec, deux organismes qui, je l'espère, contribueront au rayonnement de notre culture, de notre histoire, de notre langue, et défendront les droits fondamentaux des Québécoises et des Québécois bien après que j'aurai, à mon tour, quitté cette Terre.

Qu'à travers ces organismes, le flambeau du plus grand combat qu'a mené Claude au cours de sa vie et que j'ai repris à mon tour et à ma façon, puisse être porté par les générations futures, soit celui d'offrir la liberté politique à son peuple qu'il aimait tant.

Le 5 décembre dernier,
notre petit roi est mort.
Vive le petit roi.
Et vive son pays, le Québec.

Par Etienne-Alexis Boucher
Député de Johnson (2008-2012)

Souvenons-nous de...



M. Jean-Jacques Croteau, député de Sainte-Marie (1969-1970), décédé le 3 décembre 2025 à l'âge de 95 ans.

Né à Montréal en 1930, fils de William Croteau, régisseur à la Régie des transports, et de Jeanne Girouard.

Étudia à l'École Saint-Louis-de-Gonzague, au Collège Sainte-Marie à Montréal et aux universités McGill et Sherbrooke. Diplômé en droit et en science économique et politique. Admis au Barreau du Québec en juillet 1960.

Exerça sa profession d'avocat à Montréal. Actionnaire de compagnies de construction et de gestion d'immeubles. Membre du Club Kiwanis de Saint-Laurent.

Élu député de l'Union nationale dans Sainte-Marie à l'élection partielle du 8 octobre 1969. Défait en 1970. Candidat progressiste-conservateur défait dans Richmond-Wolfe à l'élection fédérale de 1984.

Il est nommé juge à la Cour supérieure du Québec en 1985, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 2005. Un homme juste et bon pour qui participer à l'administration de la justice a été un grand honneur.

Décédé le 3 décembre 2025 à l'âge de 95 ans. Il laisse dans le deuil ses 4 filles Solveig (André Vincent), Nathalie (François Lacoste), Johanne (Dave Robinson) et Sophie (Richard Bourdon), ses petits-enfants Mélanie, Jean-Sébastien et Vincent, ses arrière-petits-enfants, ses frères jumeaux Paul et Simon-Claude Croteau, ses neveux et nièces, cousins et cousines ainsi que de nombreux autres parents et amis.



M. Guy Hardy, député de Saint-François (2014-2018), décédé le 17 octobre 2025 à l'âge de 75 ans.

M. Hardy est né à Windsor en 1950. Il a obtenu une attestation en gestion des affaires et comportements organisationnels au Cégep de Sherbrooke en 1981 et un diplôme de courtier en assurances générales de l'Association des assurances vie du Canada en 1987. Il a complété une attestation de communication orale radio et télévision à l'École de communication Jean Malo en 2009. À l'Université de Sherbrooke, il a complété les formations « Des outils pour comprendre et agir sur la scène politique » en 2012 et « Des outils pour une campagne électorale réussie : communication, financement, leadership » en 2013.

M. Hardy a été gérant de crédit chez M. S. C. ltée en 1979 et en 1980, représentant et assistant-gérant chez G. Lebeau de 1980 à 1985 et courtier d'assurances générale et vie de 1980 à 1987. De 1991 à 1995, il a été gérant chez DURO Vitres d'auto à Magog, puis propriétaire de VitroPlus/Ziebart Sherbrooke-Est depuis 1995.

Au cours de sa carrière, M. Hardy s'est impliqué dans plusieurs organisations. Il a notamment été membre des Chevaliers de Colomb depuis 1972, président des jeunes de la circonscription de Johnson de 1972 à 1974, président du comité de la Foire commerciale de Fleurimont en 1998, coorganisateur de levées de fonds pour la Maison Aube-Lumière de 2003 à 2010, ambassadeur-organisateur pour le téléthon de la Fondation du CHUS de 2005 à 2007, directeur du conseil d'administration et du comité exécutif de La grande tournée fleurimontoise en 2005 et en 2006, puis président en 2006 et en 2007. À la Chambre de commerce de Fleurimont, il a été vice-président (2006-2007), président (2007-2008) et ex-président (2008-2009) du conseil d'administration. Il a également été président d'honneur du Défi Desranleau de l'École Desranleau en 2008, membre du comité

organisateur pour la Salle de nouvelles Denis Messier à Sherbrooke en 2008, membre de la troupe d'honneur de la Fondation scout à Sherbrooke de 2009 à 2012, membre du conseil d'administration de la Fondation M^{gr} Jean-Marie Fortier de 2010 à 2014, bénévole pour Caritas de 2010 à 2014, membre du conseil d'administration et du comité exécutif de la Chambre de commerce de Sherbrooke de 2011 à 2013, ainsi que membre intronisé de l'Ordre de la Croix des Fusiliers de Sherbrooke en 2011.

En 2014, il est élu député libéral dans la circonscription de Saint-François. Il est alors vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles du 24 octobre 2017 au 23 août 2018. Il ne s'est pas représenté en 2018.

M. Guy Hardy est décédé le 17 octobre 2025, à l'âge de 75 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Denise, ses enfants François (Émilie) et Guylaine (Pascal), ainsi que ses petits-fils Alexis et Emery, qui lui étaient très chers. Il laisse également dans le deuil ses frères, feu Claude, Denis (Sylvie), Jacques (Hélène), ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Un hommage à M. Hardy a été publié dans le numéro de décembre 2025. Vous pouvez le consulter à la page 56 de la dernière édition, disponible au : [Le Temps de parole – volume 24, numéro 02.](#)



M. Robert Thérien, député de Rousseau (1985-1994) et de Bertrand (1994-1997), décédé le 29 octobre 2025 à l'âge de 75 ans.

Né à Sainte-Anne-des-Plaines en 1949, M. Thérien était le fils d'Herman Thérien, agriculteur, et de Florence Forget. Il a étudié au Collège de Sainte-Thérèse de 1961 à 1966, puis a obtenu un baccalauréat en pédagogie de l'École normale Ville-Marie en 1971. Il a ensuite complété un baccalauréat spécialisé en éducation de l'Université du Québec à Montréal et un certificat d'animation de la vie étudiante de l'Université de Montréal en 1976. En 1977, il entreprit une maîtrise en sciences humaines de l'Université de Sherbrooke.

De 1970 à 1985, il enseigna au campus Pont-Viau de Laval, où il devint également chef du département et professeur à l'éducation des adultes de 1973 à 1979. Il a ensuite travaillé en tant que journaliste au journal *Le Progrès* en 1978 et a été responsable des voyages Jeunair inc. de 1975 à 1980. À partir de 1983, il a été président de Gestion R. T. inc., engagée dans le domaine immobilier.

Élu maire de Sainte-Anne-des-Plaines de 1979 à 1985, il fit ensuite le saut en politique provinciale. Il fut élu député libéral dans la circonscription de Rousseau en 1985, réélu en 1989, puis dans la circonscription de Bertrand en 1994. Il fut l'adjoint parlementaire du ministre des Transports du 26 août 1987 au 11 janvier 1994 et président du caucus du gouvernement du 11 janvier 1994 au 24 juillet 1994. Il quitta ses fonctions le 3 mars 1997.

Il a été professeur d'économie à temps partiel de 1997 à 2002. Il a ensuite œuvré dans le développement des affaires pour la firme OPROM de 1998 à 2001, avant de devenir directeur des relations d'affaires chez GTS inc. à compter de 2002.

À partir de 2001, il œuvra au sein d'organismes sociaux luttant contre la sclérose en plaques et le cancer du sein. Il a également été président d'honneur du Championnat canadien du Québec de ballon sur glace en 2008.

M. Robert Thérien est décédé le 29 octobre 2025, à l'âge de 75 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Danielle Demers, ses fils David (Sylvie Richard), Ugo (Sophie Lefebvre), Guillaume (Lisane Blanchard), ses petits-enfants Maya, Zack, Romy, Elsie, Dali, Jazz, Indie, Liv et Lennox. Il laisse également dans le deuil ses sœurs Jocelyne et France, son frère Claude, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces, ainsi que d'autres parents et amis.



M. Jacques Tremblay, député d'Iberville (1985-1989), décédé le 2 février 2026 à l'âge de 83 ans.

Né à Iberville en 1942, M. Tremblay était le fils de Pierre Tremblay, industriel, et d'Eugénie Béchar. Il compléta ses études primaires et secondaires à Iberville, puis étudia en technologie du béton à l'Université Laval et en économie à l'UQAM.

De 1966 à 1985, il a été président de l'entreprise familiale Les produits de Ciment Tremblay, et du Groupe Tremca de 1985 à 1995. Il fut par la suite président de Technologies Tremcar à compter de 1990.

Au cours de sa carrière, M. Tremblay s'est impliqué au sein de plusieurs conseils d'administration et organismes. Il a notamment été président de la Jeune Chambre de Saint-Jean et d'Iberville, président de la Jeune Chambre régionale des Cantons-de-l'Est et président provincial de l'Association des fabricants de tuyaux de béton du Québec. Il a également été directeur de l'Association québécoise des fabricants d'éléments de béton, président du Club industriel de Saint-Jean, de Saint-Luc et d'Iberville et vice-président du Conseil économique du Haut-Richelieu.

En 1985, M. Tremblay fut élu député libéral dans la circonscription d'Iberville. Lors de son mandat, il est président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du 11 février 1986 au 26 août 1987. Il fut ensuite l'adjoint parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce du 28 août 1987 au 9 août 1989. Il ne s'est pas représenté en 1989.

En 2016, il est nommé président du conseil d'administration des Amis de l'église patrimoniale de l'Acadie.

M. Jacques Tremblay est décédé le 2 février 2026 à l'âge de 83 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Jocelyne Senécal, ses enfants Chantal (Guy Ouellet), Annie et Daniel (Gabrielle Mailhot-Côté), ses petits-enfants Camille, Julien, Mélissa, Gabriel, Maxence et Allyson, ses arrière-petits-enfants Colette, Victor et Agathe, sa sœur Bernadette et son frère Denis Tremblay (Louise Pruneau), sa belle-sœur Marguerite Tremblay, ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et amis.



Site internet du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

www.assnat.qc.ca/fra/cepanq

Tous les numéros depuis 2000 sont accessibles
à cette adresse.



<https://www.facebook.com/cepanq>



<https://www.linkedin.com/company/cepanq/>